

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

9 juin 2023

Documents d'information
DPC/DPAER/Inf(2023)2

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Janvier-mars 2023

* Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales:

- représentent la Secrétaire Générale auprès de la ou des organisations ou institutions internationales;
- suivent les activités menées par la ou les organisations ou institutions internationales concernées et rendent compte des développements pertinents pour les activités et politiques du Conseil de l'Europe;
- apportent un soutien à l'organisation et au suivi des réunions de coordination à haut niveau et des autres réunions ou événements entre le Conseil de l'Europe et la ou les organisations ou institutions internationales concernées;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la ou les organisations ou institutions internationales concernées;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien en matière de planification, de négociation, de mise en œuvre et de rapports concernant ces activités;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de rapport de janvier à mars 2023. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6E](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Points forts

- Le 30 janvier, le Conseil de l'UE a adopté ses conclusions sur les priorités de coopération de l'UE avec le Conseil de l'Europe 2023-2024.
- La **Secrétaire générale** s'est rendue à Bruxelles du 27 février au 1^{er} mars ainsi que le 10 mars.
- La Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire s'est rendue à Bruxelles les 6 et 7 février.
- La Représentante Spéciale de la Secrétaire générale pour les migrations et les réfugiés s'est rendue à Bruxelles les 2 et 3 février.
- Le Directeur du conseil juridique et du droit international public s'est rendu à Bruxelles/UE le 24 février.
- Le Secrétaire général du Congrès s'est rendu à Bruxelles les 8 et 9 mars.
- Le Directeur de la coordination des programmes s'est rendu à Bruxelles le 27 février, le 10 et le 29 mars.
- Le Directeur de la participation démocratique (DG II) s'est rendu à Bruxelles pour la présentation du rapport de la Plateforme pour la protection des journalistes, des réunions bilatérales et le Forum intergouvernemental sur l'enseignement de l'histoire, les 7 et 8 mars.
- La réunion du *Scoreboard* CdE - UE sur la coopération programmatique a eu lieu le 29 mars.
- Le Président du CPT a présenté le rapport 2022 du CPT aux journalistes du Bureau le 30 mars.

Le **Chef de bureau** a tenu / participé à divers événements / rencontres bilatérales :

- Un échange bilatéral entre le Secrétariat de la DGI et le Rapporteur du PE sur la ratification du 2^e Protocole additionnel à la Convention de Budapest (11 janvier).
- Le Président du groupe de réflexion « Vocal Europe » et l'ancien Président du Comité économique et social européen (CESE) de l'UE Malosse (16 janvier) ; un séminaire sur la voie de l'intégration européenne pour l'Ukraine organisé par ce groupe de réflexion (24 janvier).
- Directrice générale adjointe du SEAE Kokkinakis sur la coopération entre l'UE et le CdE (16 janvier).
- Directeur général adjoint du SEAE Devigne sur les développements en Ukraine, au Belarus et en Russie (16 janvier).
- Coordinatrice de la Commission pour la lutte contre la haine et la discrimination anti-musulmane Lalis ; réunion avec le Coordinateur de « Islamophobia.be », en vue de la participation du Bureau à la conférence « Voix musulmanes pour le dialogue sur la diversité » au PE (20 janvier).
- Secrétaire général du Mouvement européen international Fassoulas (6 mars).
- Echange avec les participants de la Plateforme pour la protection des journalistes (7 mars).
- Présentation lors de la Journée internationale de la femme : conférence organisée par le MAE belge sur « la participation politique des femmes » (8 mars).
- Secrétaire Général du Congrès (9 mars).

- Secrétaire de la CAI (DGI) après une réunion avec des représentants de la Commission (Connect) le 14 mars et après des discussions avec des interlocuteurs américains le 24 mars.
- DG Just (Chef de l'unité état de droit) sur notre coopération dans le domaine de l'état de droit (17 mars).
- SEAE sur divers aspects de la coopération CoE-UE (24 mars).
- Chef de la Représentation de la Belgique du FNUAP (27 mars) pour préparer la réunion de la Secrétaire générale avec la Directrice exécutive du FNUAP à Strasbourg le 18 avril.

Le **Chef de bureau** a accompagné la Secrétaire générale et d'autres visiteurs de haut niveau lors de leurs réunions à Bruxelles. En outre, il a notamment représenté le CdE lors de la réunion du **COSCE** (Groupe de travail du Conseil de l'UE sur les relations avec le CdE et l'OSCE) le 17 février. Il a également rencontré le Président du SEAE dudit comité lors d'une rencontre bilatérale le 9 février.

Il a également rencontré des membres de la Commission permanente des affaires étrangères et du développement international du Parlement **canadien** (24 février).

Le **Chef de bureau** a également accueilli plusieurs collègues du Secrétariat du CdE en mission à Bruxelles, tels que : DG II (Sports), DG II (Culture), DGII (Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, DG II (Anti-discrimination) et DPC (7-8 février).

Plusieurs échanges ont été organisés avec des collègues basés à Strasbourg ainsi qu'avec des représentants de l'UE sur la coopération dans la **promotion des conventions du CdE** dans des pays tiers. Des contacts étroits avec Strasbourg ont également été maintenus sur les développements concernant l'**adhésion de l'UE à la CEDH**. Une réunion exploratoire sur les possibilités de coopération en matière de promotion de la Convention **Médicrime** a été organisée entre la DGI, la DPC et la Commission le 9 mars. Le Bureau a également facilité la liaison entre plusieurs collègues et la Commission sur un programme commun spécifique traitant des questions liées à la détention.

Le Bureau a également aidé l'Organisation à faciliter le dialogue avec l'UE sur une série de questions importantes d'intérêt commun, telles que :

- La préparation du rapport du PE sur les relations institutionnelles entre l'UE et le CdE.
- Les contacts bilatéraux avec des représentants de la Présidence suédoise de l'UE sur des questions d'intérêt pour le CdE, en particulier dans les domaines de la justice pénale, des droits fondamentaux et de l'intelligence numérique/artificielle.

Outre les institutions de l'UE, le Bureau a également rencontré :

- deux représentants de *Radio Free Europe/Radio Liberty* le 6 janvier.
- un groupe d'étudiants en affaires politiques de la Sorbonne.

Le Bureau a facilité l'intervention d'un représentant de la DGII sur la non-discrimination lors d'une réunion de la Commission PE-LIBE le 2 mars. Il a également facilité la participation d'un représentant de la DGI sur l'exécution des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme au groupe de travail de la LIBE sur la démocratie, les droits fondamentaux et l'état de droit (DRF WG) le 29 mars.

Le Chef de bureau adjoint a accompagné le Directeur du conseil juridique et du droit international public lors de sa réunion avec le **jurisconsulte du PE** Drexler le 14 mars. A Strasbourg, il a également participé à la réunion entre le Directeur général des droits de l'homme et état de droit et la **Directrice générale de la DG Just** Gallego le 15 mars. Il a également participé au programme « *Our Rule of Law Academy* » organisé par l'Université de Groningen avec des étudiants de diverses universités européennes le 17 mars.

Visibilité et relations avec les médias

Le Porte-parole/responsable des médias basé à Bruxelles a coordonné les communications autour de la publication des dernières priorités de l'UE en matière de coopération avec le Conseil de l'Europe et du lancement d'une nouvelle lettre d'information par la Délégation de l'UE à Strasbourg sur la coopération entre les deux organisations ; de la présentation à Bruxelles du rapport annuel sur la Plateforme pour la protection des journalistes ; de la conférence de presse de lancement du rapport annuel du CPT pour 2022 ; et de la réunion de mars du Comité des Ministres sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

Il a également travaillé avec les médias, en ligne et sur les réseaux sociaux sur des questions telles que la session de janvier de l'APCE, la conférence de presse annuelle à la Cour européenne des droits de l'homme et la publication du rapport annuel de la Cour, la visite de la Délégation britannique de l'APCE à la Cour, la visite de la Secrétaire générale à Bruxelles, divers développements liés au Royaume-Uni et la CEDH, la conférence en ligne donnée par la Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme O'Leary, sur « L'Irlande et la CEDH », le suivi par le Congrès des nouvelles élections à Berlin, le rapport du GRECO sur l'Irlande, le rapport de l'ECRML sur les Pays-Bas, la déclaration du Président du CEDS à la suite des tremblements de terre en Türkiye, les alertes sur la liberté des médias concernant l'Allemagne et la Türkiye, la déclaration de la Commission de Venise sur Israël, les conclusions annuelles du Comité européen des droits sociaux, la déclaration du Commissaire sur la France, l'adhésion de l'UE à la CEDH, le lancement du Programme Sud V, le rapport du GRETA sur la Grèce, le rapport de l'ECRI sur la Hongrie, une nouvelle fiche d'information sur l'exécution des arrêts de la CEDH, la Journée internationale de la femme et divers arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que les deux grandes auditions relatives aux droits de l'homme et à l'environnement.

Il a également représenté le CdE lors de la dernière réunion régulière « C-10 » du personnel de communication de diverses organisations et réseaux internationaux travaillant sur les droits de l'homme ; a contribué à la réforme de la présence du CdE sur les médias sociaux ; et a continué à gérer le projet de communication en cours mettant en évidence l'impact de la CEDH.

Genève - Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Le Bureau a continué à assurer la liaison entre les organisations basées à Genève et les Entités compétentes du CdE.

Il a participé à la 52^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (CDH) du 27 février au 4 avril (en ligne pour la plupart, avec quelques sessions sélectionnées en présentiel en mars).

Le Bureau, avec des représentants du Congrès, a participé au Forum régional de la CEE-ONU sur le développement durable les 29 et 30 mars et a fait une déclaration à la plénière de clôture sur la contribution du CdE à l'Agenda 2030, en se concentrant sur l'ODD 1 (villes et communautés durables) et l'ODD 17 (partenariats pour les objectifs).

Il a participé à un certain nombre de présentations et de réunions, notamment :

- La présentation sur le travail et le rôle d'OCHA dans la coordination humanitaire civilo-militaire (19 janvier).
- La réunion du groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles (19 janvier).
- La cinquième réunion inter-session du Conseil des droits de l'homme pour le dialogue et la coopération en matière de droits de l'homme (19 janvier).
- La conversation informelle avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme (27 février, en ligne).
- La réunion inter-session - coopération technique et renforcement des capacités au sein du Conseil des droits de l'homme : faire le point sur le passé pour mieux s'acquitter de cette mission à l'avenir (20 avril, en ligne).

En outre, le Bureau a facilité la mission de l'Ambassadeur Václav Bálek, Président du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour 2023, à Strasbourg le 9 février. L'Ambassadeur Bálek a pris la parole lors de l'échange de vues annuel des Délégués des Ministres et les Nations Unies (questions relatives aux droits de l'homme) et a tenu des réunions de haut niveau avec des fonctionnaires du CdE, y compris avec la Secrétaire générale. Le Bureau a également facilité la transmission d'une déclaration vidéo de la Secrétaire générale aux membres de haut niveau du Conseil des droits de l'homme à Genève le 2 mars.

Tout au long de la période couverte par le rapport, le bureau de Genève a maintenu des contacts avec des partenaires à Genève, tant en personne que virtuellement, notamment avec le Chef du protocole des Nations unies à Genève, le bureau du président du Conseil des droits de l'homme et divers collègues du secrétariat du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Enfin, pour se préparer au Conseil des droits de l'homme, la Chargée d'affaires a.i. a suivi une formation spécialisée de trois semaines organisées par les Nations unies et a obtenu un certificat à l'issue de la formation.

Vienne - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE, l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Vienne

Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE

- 12 janvier : Réunion spéciale du Conseil permanent - inauguration de la présidence en exercice de la Macédoine du Nord pour 2023 ; allocution du Président en exercice de l'OSCE, MAE Bujar Osmani.
- 17 janvier : Réunion spéciale du Conseil permanent - discours du MAE de l'Arménie, Ararat Mirzoyan.
- 19 janvier : Réunion du Conseil permanent - discours du Président du Comité des Ministres du CdE, MAE de l'Islande Thórdís Kolbrún Reykfjörð Gylfadóttir.
- 26 janvier : Réunion du Conseil permanent - discours du Président de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste.
- 2 février : Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.
- 9 février : Réunion du conseil permanent de l'OSCE consacrée aux présentations des Présidents du comité de sécurité, du comité économique et environnemental et du comité de la dimension humaine.
- 16 février : Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée à l'allocution du Haut-Commissaire adjoint du HCR des NU Gillian Triggs.
- 24 février : Réunion renforcée du Conseil permanent de l'OSCE : participation de plusieurs ministres des affaires étrangères des États participants de l'OSCE (en ligne).
- 2 mars : Réunion du Conseil permanent ; rapport thématique de la Secrétaire générale sur « L'OSCE et le changement climatique : progrès en 2022 et perspectives d'avenir ».
- 9 mars : Réunion du Conseil permanent ; Journée internationale de la femme ; rapport du coordinateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan.
- 16 mars : Réunion du Conseil permanent ; rapport du Directeur du BIDDH Matteo Mecacci.
- 23 mars : Réunion du Conseil permanent consacrée à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine ; invocation du mécanisme de Moscou pour enquêter sur les violations des droits de l'homme au Bélarus.
- 30 mars : Réunion du Conseil permanent consacrée à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine ; invocation du mécanisme de Moscou pour enquêter sur les cas de déportation illégale d'enfants ukrainiens par la Fédération de Russie.

Participation à d'autres réunions, y compris des comités d'experts et des conférences

- 8 janvier: Réunion préparatoire des experts des parties à la Convention de Budapest du CdE sur la cybercriminalité.
- 9-23 janvier: 4^e session du Comité ad hoc chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, ONUDC.
- 24 janvier : 32^e événement spécial de la CCPCJ : lancement du rapport mondial 2022 sur la traite des personnes, ONUDC.
- 30 janvier - 2 février : Réunion des chefs des bureaux de liaison et de programmes du CdE, Strasbourg.
- 21 février : Réunion du Chef de Bureau avec le Directeur régional de l'OIM Manfred Profazi.
- 23-24 février : Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

- 13-14 mars : La première mise en œuvre supplémentaire de la dimension humaine de l'OSCE - la liberté des médias en tant que pilier central d'une sécurité globale.
- 13-17 mars : 66^e session de la Commission des stupéfiants de l'ONUDC.

Varsovie - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier le BIDDH de l'OSCE et la Communauté des démocraties

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec l'OSCE/BIDDH - L'Académie sur l'intégration des migrants et des réfugiés dans les villes polonaises, un projet inter-agences OSCE / BIDDH-CdE-UNHCR-OCDE, mis en œuvre en coopération avec l'Union des métropoles polonaises, a été officiellement lancée le 16 mars. Au cours des 18 prochains mois, les partenaires internationaux proposeront une série de formations pour le personnel de diverses autorités locales en Pologne afin d'aborder de nombreux aspects de l'intégration des migrants et des réfugiés dans les villes. La contribution du CdE est assurée par le programme Cités interculturelles, qui proposera une formation sur l'intégration interculturelle. Le Bureau a été impliqué dans la conceptualisation et le développement de cette initiative de coopération et apportera son soutien à la mise en œuvre de la partie pertinente du projet assigné au CdE dans les mois à venir.

D'étroites relations de travail avec les membres du personnel du BIDDH ont été maintenues à la fois par le Chef du Bureau et par les délégations du Conseil de l'Europe en visite à Varsovie. Les rencontres ont notamment inclus une réunion entre le rapporteur de la commission de suivi de l'APCE sur le respect des obligations et engagements de la Pologne et la délégation du BIDDH (Fabrizio Nava, conseiller politique principal dans le bureau du directeur du BIDDH; Vladimir Misev, conseiller principal dans le département des élections ; Carolyn Hammer, responsable de l'état de droit ; et Konstantine Vardzelashvili, chef du département de démocratisation) et une réunion entre le Chef des programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination (DGII) et Marharyta Zhesko et Ruth Burns, responsables des crimes de haine au sein du département de la tolérance et de la non-discrimination du BIDDH. Le Chef du Bureau est resté en contact permanent avec le bureau du directeur du BIDDH pour discuter de la possibilité d'impliquer le BIDDH dans la mise en œuvre de certains éléments de la liste des activités, comme convenu lors de la réunion du Groupe de contact du CdE sur la coopération avec les représentants des forces démocratiques et de la société civile du Bélarus le 25 janvier.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) - Le Bureau a suivi et a informé sur le travail et les activités de la CdD, en particulier les activités visant à accroître l'engagement et la participation des jeunes à la vie politique et publique. Une attention particulière a été accordée aux préparatifs du CdD en vue de sa participation au Sommet pour la démocratie II, organisé conjointement par les États-Unis et le Costa Rica, et l'annonce d'un nouveau projet du CdD, à savoir, le Réseau mondial des jeunes pour la démocratie.

Etablissement d'une coopération plus étroite avec Frontex - Le Bureau a rendu compte des données publiées par l'Agence sur les tendances migratoires en Europe et des premières mesures et initiatives prises par le nouveau Directeur exécutif de Frontex après son entrée en fonction. Les consultations régulières entre le Bureau du responsable des droits fondamentaux de Frontex et divers organes et entités du CdE se sont poursuivies.

Assurer la visibilité du CdE - Le bureau a apporté un soutien continu aux activités du CdE en Pologne, y compris les visites du rapporteur de la Commission de suivi de l'APCE sur le respect des obligations et engagements de la Pologne, du Comité d'experts de la Charte

européenne des langues régionales ou minoritaires (COMEX) et du rapporteur de la Commission des migrations de l'APCE sur les défis spécifiques rencontrés par les Bélarussiens en exil. Le Bureau a soutenu l'organisation de l'événement de lancement « Garantir la mise en œuvre des réformes dans le domaine de l'anti-discrimination en Ukraine, conformément aux normes européennes », qui s'est tenu à Varsovie.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Liste des abréviations utilisées dans la désignation des projets

PA	Plan d'action
FH	Facilité horizontale Union européenne/Conseil de l'Europe pour les Balkans occidentaux et la Türkiye
JP	Programme conjoint
PGG	Partenariat pour une bonne gouvernance Union européenne/Conseil de l'Europe pour les pays du Partenariat oriental
CV	Contribution volontaire

Bakou

Situation du Bureau

Équipe principale – 5 personnes, Personnel affecté aux projets – 8 personnes, Total - 13 personnes.

Le Bureau met en œuvre quatre projets dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance », financé par des contributions volontaires au niveau du plan d'action et un financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et par une contribution volontaire de la Belgique.

État de mise en œuvre des projets

- **PA CV, « Promouvoir le professionnalisme des médias et la liberté d'information en Azerbaïdjan (PRO-M-FEX) »:** (i) le projet a étudié les programmes d'enseignement existants des universités de l'Azerbaïdjan sur la couverture des conflits par le journalisme afin d'élaborer des cours pour un journalisme adapté aux conflits. (ii) un groupe de journalistes azerbaïdjanaï ont bénéficié d'une formation sur l'éducation aux médias et la désinformation, ainsi que sur la couverture médiatique des violences sexistes et la lutte contre le discours de haine sexiste dans les médias lors de deux ateliers de deux jours, respectivement. (iii) le projet a lancé l'évaluation du cadre juridique de l'Azerbaïdjan en matière de liberté d'information et d'accès aux informations en le comparant aux normes internationales correspondantes, avec la participation d'experts internationaux et locaux.
- **Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et CV Belgique, « Soutien pour l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne par l'Azerbaïdjan »:** (i) des agents du bureau de l'Agent du gouvernement, de la Cour suprême, du bureau du Procureur général et du ministère de la Justice ont renforcé leurs capacités en matière de préparation de plans d'action et de rapport sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). (ii) Sept agents d'institutions partenaires nationales ont amélioré leurs connaissances en matière de bonnes pratiques dans la réouverture de procédures judiciaires et mises en œuvre d'autres mesures nationales dans le cadre de l'exécution des arrêts de la CEDH au cours d'une visite d'étude au siège du CdE. (iii), le cadre juridique et la pratique nationale concernant la réouverture des procédures au niveau national et la coordination interinstitutionnelle dans l'exécution des arrêts de la CEDH ont été évalués.
- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Renforcer l'efficacité et la qualité du système judiciaire en Azerbaïdjan »:** (i) 60 présidents de tribunal, juges et personnels des tribunaux de Bakou et d'autres régions ont reçu une formation sur les rapports de performance de tribunaux en s'appuyant sur les outils et la méthodologie de la CEPEJ. (ii) des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer l'efficacité du travail de la Cour suprême de la République d'Azerbaïdjan en s'appuyant sur les outils et la méthodologie de la CEPEJ. (iii) La conférence finale a présenté le 21 février les principaux résultats obtenus en quatre ans dans le cadre du projet.
- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux et du recouvrement d'avoirs en Azerbaïdjan »:** (i) ce projet a renforcé les capacités des praticiens azerbaïdjanaï en matière de prévention des crimes de blanchiment d'argent en lien avec l'évasion fiscale. Il a également permis aux

avocats de mieux comprendre leur rôle et les mesures nécessaires contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme. (ii) De plus, le projet a renforcé l'aptitude des services répressifs et judiciaires à tirer parti de différentes techniques d'enquête financière pour mieux combattre le blanchiment de fonds. (iii) Enfin, des procédures opérationnelles normalisées ont été élaborées pour aider les autorités à mieux traiter les demandes d'entraide judiciaire entrantes et sortantes.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Sensibiliser à la Convention d'Istanbul et aux autres normes relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes en Azerbaïdjan »:** ce projet a finalisé une étude sur « Les ordonnances de protection dans les cas de violences à l'égard des femmes et de violences domestiques: normes internationales et pratiques nationales en Azerbaïdjan » et a présenté les conclusions et recommandations de l'étude aux membres du Parlement, aux responsables de l'État, aux professionnels du droit, aux représentants de la société civile, au corps diplomatique et à des universitaires lors de la conférence de clôture du projet, le 22 février. Les acteurs nationaux ont manifesté leur intérêt et leur volonté de réagir aux recommandations d'améliorer la législation et la pratique pertinentes, et ont insisté sur l'importance de poursuivre le PGG.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG III, « Prévenir et combattre la criminalité économique en Azerbaïdjan »:** d'un point de vue technique, le projet a débuté le 1^{er} mars.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG III, « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Azerbaïdjan »:** d'un point de vue technique, le projet a débuté le 1^{er} mars.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG III, « Encourager la médiation en Azerbaïdjan »:** d'un point de vue technique, le projet a débuté le 1^{er} mars.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG III « Promouvoir l'égalité en Azerbaïdjan »:** d'un point de vue technique, le projet a débuté le 1^{er} mars.

Autres activités pertinentes

- Le 18 janvier, le chef de Bureau (CdB) a assisté à un séminaire de préparation de plans d'action et de rapports en vue de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans le cadre du projet du Conseil de l'Europe « Soutien pour l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne par l'Azerbaïdjan ».
- Le 6 février, le CdB a assisté à l'ouverture d'un atelier sur les « enquêtes financières parallèles ».
- Le 10 février, le CdB a participé à un séminaire sur les rapports de performance de tribunaux en s'appuyant sur les outils et la méthodologie de la CEPEJ, organisé pour les présidents de tribunaux et les juges en collaboration avec l'Académie de justice du ministère de la Justice de la République d'Azerbaïdjan.
- Le 7 mars, CdB a assisté à l'événement de lancement de la Plateforme nationale de dialogue sur l'AGENDA DES FEMMES.
- Le 9 mars, CdB a organisé un séminaire pour les étudiants de la Faculté de droit de l'Université d'État de Bakou.
- Le 15 mars, CdB a assisté à l'ouverture de la première réunion du groupe d'experts chargés d'élaborer un programme d'enseignement sur le journalisme adapté aux conflits.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les 16-17 mars 2023 M. Claus Neukirch, Directeur de la coordination des programmes du Conseil de l'Europe, s'est rendu à Bakou. En compagnie du Chef de Bureau, M. Neukirch a rencontré le vice-ministre de la Justice, des représentants de l'Administration présidentielle, du ministère des Affaires étrangères et de la Commission nationale pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants, ainsi que les Chefs de Missions de l'Union européenne et quelques autres Ambassadeurs présents à Bakou.

Belgrade

Situation du Bureau

Équipe principale – 7, Personnel affecté aux projets – 26, Équipe chargée de la coordination de la Facilité horizontale – 1, Responsable financier régional -1, Total – 35.

Le Bureau met en œuvre 11 projets (nationaux et régionaux): 9 sont cofinancés par l'UE (6 dans le cadre de la phase III de la Facilité horizontale (FH), ROMACTED, Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Serbie, « HELP dans les Balkans occidentaux » et 2 projets par des contributions volontaires (CV) du ministère suédois des Affaires étrangères/de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB/CFT) et sur l'Éducation des jeunes à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Serbie, du Royaume de Belgique.

État de mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **FH III UE/CdE, « Une éducation de qualité pour tous en Serbie »:** le Comité de pilotage a tenu sa réunion inaugurale en février. Le groupe de travail bénéficiaire chargé de faire progresser les politiques et d'induire du changement s'est réuni en mars. De nouveaux établissements mentors chargés de travailler dans l'ensemble des 18 secteurs scolaires ont été sélectionnés. En mars, une réunion a été organisée avec le ministre de l'Éducation et le Secrétaire d'État afin de présenter les objectifs de l'action. Le CdB et le SPO ont visité une école partenaire du projet de mentorat à Kraljevo et ont discuté avec les élèves et l'équipe de projet de l'école du plan de mise en œuvre et des résultats atteints. Les activités préparatoires ont été finalisées – plan de communication et fiches d'information sur les actions, matériel de visibilité et didactique.
- **FH III UE/CdE, « Lutte contre la discrimination et promotion de la diversité en Serbie »:** au cours de la phase initiale, des réunions ont été organisées avec les principaux partenaires (Défenseur des Citoyens, ministère des Droits de l'homme et des Minorités et Instance pour le Dialogue social et la coordination des communes de Presevo, Bujanovac et Medvedja) pour discuter de leurs priorités. L'initiative continue de soutenir le ministère en vue de l'adoption du Plan d'action pour l'exercice des droits par les minorités nationales.
- **FH III UE/CdE, « Prévenir et combattre la traite des êtres humains en Serbie »:** au cours de la phase initiale de la FH III, l'équipe de projet a organisé 16 réunions de consultation avec des représentants des autorités nationales, des OSC, de l'UE et des organisations internationales actives dans la lutte contre la traite des êtres humains pour discuter des besoins et des domaines d'intervention. Tout d'abord, une réunion de lancement du comité de pilotage s'est tenue le 23 mars, et le plan d'action et de travail a été adopté. Une réunion d'experts de consultation avec des procureurs, des juges de la Cour de Cassation et des agents du Centre pour la protection des victimes de la traite des êtres humains a été organisée le 30 mars afin d'améliorer la qualité des conclusions/avis d'experts du Centre qui sont utilisées dans les procédures judiciaires.
- **FH III UE/CdE, « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées »:** dans le cadre de cette action, une étude sur les pratiques d'examen médical en garde à vue et la conduite du personnel soignant examinant des personnes dans un lieu de détention de la police a été lancée. L'analyse des réponses au questionnaire servira de base à l'élaboration d'un protocole de coopération entre le ministère

de l'Intérieur et le ministère de la Santé sur les traitements médicaux des personnes détenues par la police. La toute première réunion du comité de pilotage a été organisée pour discuter avec les bénéficiaires de l'ensemble de l'action ainsi que d'un plan de travail pour les six premiers mois. Cette réunion a été précédée de rencontres individuelles avec des bénéficiaires et de discussions sur les besoins récents qu'il convient de traiter dans le cadre de l'action.

- **FH III UE/CdE, « Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention du durcissement de la radicalisation après libération »:** une mission d'information a été menée en Serbie pendant la phase de démarrage. Pour l'occasion, l'équipe de projet a mené des consultations avec un large éventail de partenaires du projet et de parties prenantes afin de définir les besoins prioritaires de la Serbie à couvrir dans le cadre de la dimension régionale du projet. Le principal partenaire de celui-ci, le MJ qui bénéficie du soutien du MI, a opté pour une application active dans les activités dans le cadre de la dimension régionale.

- **FH III UE/CdE, « Renforcer la protection des droits de l'homme en Serbie »:** en février, des représentants des plus hautes instances judiciaires ont participé à la table ronde sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et se sont en particulier intéressés à l'affaire Dragan Petrovic c. Serbie. La fiche thématique sur la protection des données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme a été traduite en serbe et diffusée auprès des institutions judiciaires pertinentes. Le deuxième cycle annuel du programme de stages pour étudiants en droit auprès de l'Agent du gouvernement a débuté en mars. Le comité de pilotage de l'initiative a tenu sa première réunion le 27 mars.

- **FH III UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Serbie »:** pendant la phase de démarrage, l'équipe a rencontré tous les interlocuteurs pertinents pour discuter et adapter des activités afin de cibler des résultats. Une réunion a été organisée avec le ministère de l'Information pour présenter l'initiative en mettant l'accent sur le mécanisme de coordination de l'expertise (ECM) qui propose une expertise dans le cadre du système du CdE. En conséquence, le ministère s'associera à l'action du comité de pilotage et envisage de recourir à l'ECM pour deux lois relatives aux médias qui sont en cours d'élaboration. L'équipe a également conclu un accord avec les deux principales associations de journalistes de Serbie afin de réaliser une synergie dans la mise en œuvre de l'initiative.

- **Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme VC, « HELP dans les Balkans occidentaux »:** la première réunion du Comité de pilotage a réuni plus de 20 représentants des écoles de la magistrature et des barreaux des six bénéficiaires, dont les agents de gouvernements auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Pendant deux jours, les participants se sont intéressés aux résultats de la précédente initiative « HELP » et ont défini les activités du nouveau projet qui sera mené pendant deux ans par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF). Des stages spécifiques ont été identifiés en étroite collaboration avec les partenaires et le Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. En outre, 10 stages HELP ont été lancés en divers endroits de la région afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs de la plateforme HELP.

- **PC régional UE/CdE, Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED)-phase 2 »:** la mise en œuvre de 26 projets financés par des micro-subventions a débuté dans 13 communes de Serbie afin de répondre à des besoins dans divers domaines comme le renforcement des capacités des femmes ou des jeunes roms, l'éducation, les infrastructures, la santé, etc. Une coopération avec l'Action III de la facilité horizontale « une éducation de qualité pour tous » a débuté au cours de la période

couverte par le rapport. Elle a particulièrement mis l'accent sur le « Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie », envisagé comme un instrument permettant aux enseignements et aux autres parties prenantes de renforcer le respect de la dignité des enfants marginalisés à l'école.

- **PC UE/CdE, « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Serbie »**: la mise en œuvre de la réforme se poursuit par la rédaction de décrets d'application par le GT; une analyse comparative prépare la réglementation du futur statut des agents des tribunaux et du ministère public; une surveillance de l'influence induite sur l'appareil judiciaire a débuté le 1^{er} janvier, comme le prévoit l'appui budgétaire sectoriel; le GT de l'École de la magistrature pour actualiser le plan de travail pluriannuel a tenu deux réunions; 2 sessions communes des 4 cours d'appel ont été organisées afin d'harmoniser la jurisprudence; l'analyse comparative sur l'harmonisation de la jurisprudence du point de vue du ministère public a été finalisée.

- **CV Suède, « Prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Serbie »**: le projet a examiné le régime de recouvrement des avoirs en Serbie et a formulé les recommandations nécessaires. Il a évalué le traitement et le jugement d'affaires isolées de blanchiment. Grâce aux efforts du projet, un protocole d'accord a été signé entre la Banque centrale et l'Agence pour la prévention de la corruption afin d'améliorer les échanges d'informations relatives à la vérification des déclarations de patrimoine des agents publics. Enfin, un ensemble d'amendements à diverses lois régissant l'enregistrement et la surveillance du secteur des organismes sans but lucratif a été préparé et examiné avec les bénéficiaires et la société civile.

Activités de suivi

- De nouveaux programmes conjoints UE/CdE menés dans le cadre du projet IAP 2024, « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales - Phase 3 » et « Améliorer la prise en charge des détenus présentant un trouble de la santé mentale et promouvoir les sanctions alternatives » ont reçu le feu vert de l'Union européenne et du ministère de l'Intégration européenne pour une mise en œuvre en 2024. La préparation de la proposition de projet (dans le cadre d'une étroite coopération entre les bénéficiaires sur les propositions de projet, des réunions avec les interlocuteurs pour l'évaluation des besoins et l'identification des priorités) est en cours.

Autres activités pertinentes

- Le 21 février, pour marquer l'adoption de 5 lois importantes sur le système judiciaire, une conférence sur la réforme du système judiciaire a été organisée dans le cadre du PC UE/CdE « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire » pour discuter de rayonnements possibles des nouvelles lois judiciaires et des mesures essentielles non législatives susceptibles de contribuer à l'avènement d'un système judiciaire indépendant et tourné vers l'avenir. Les paroles d'ouverture ont été prononcées par le Ministre de la Justice, l'Ambassadeur de la délégation de l'UE, M. Christophe Poiré, Directeur des droits humains à la DGI et l'Ambassadeur de la Suède, et les exposés liminaires par le Président de la Cour de Cassation et le Procureur général adjoint.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a mené une visite de suivi dans le pays du 13 au 17 mars 2023. La Commissaire a rencontré

les autorités serbes, dont la Première Ministre Ana Brnabić, les organes de réglementation pour les droits humains et un large éventail d'organisations de la société civile dont les activités correspondent aux thèmes couverts par la visite.

Bucarest

Situation du Bureau

Équipe principale – 0.5 Personnel affecté aux projets – 38, Effectif total – 38,5

Au cours de la période de référence, le Bureau a assuré la mise en œuvre de 5 projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité. Quatre sont cofinancés par l'Union européenne (UE) et un par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets

Principales activités transversales:

- **Une rapide analyse actualisée de « [l'état mondial de la législation en matière de cybercriminalité](#) »** préparée par le C-PROC a été publiée en janvier. [Le rapport d'activité du C-PROC](#) publié en janvier 2023 révèle l'impact considérable réalisé dans le monde pendant cette période malgré le contexte difficile, dont notamment l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Le C-PROC a continué de soutenir la participation d'experts des questions traitées provenant d'une sélection de pays à la 4^e réunion du Comité ad hoc des Nations Unies sur la criminalité liée aux TIC (janvier). L'expérience acquise au fil des 20 années de la Convention de Budapest a été présentée pendant un événement en marge du Comité ad hoc de l'ONU, organisé par le Conseil de l'Europe et la Mission permanente de la Roumanie auprès des organisations internationales à Vienne. À l'occasion du 20^e Anniversaire du premier Protocole additionnel à la Convention sur la Cybercriminalité, le C-PROC a organisé la [Conférence internationale sur la xénophobie et le racisme commis par le biais de systèmes informatiques](#). Plus de 200 participants de 34 pays, y compris des représentants des milieux universitaires, du secteur privé et d'organisations internationales ont participé à la [Conférence internationale Renforcer la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques en Afrique](#) les 6-7 mars, organisée par CyberSud, GLACY+ et Octopus. La conférence s'est achevée par un « [Appel à l'action](#) » encourageant les pays d'Afrique et toutes les parties prenantes à tirer parti des traités existants comme la Convention de Budapest, et à se doter d'une législation sur la cybercriminalité et la protection des données à caractère personnel.

- **PC régional UE/CdE, CyberEst:** le projet a lancé l'actualisation de [l'étude](#) sur les conditions et garanties prévues à l'article 15 de la Convention sur la Cybercriminalité dans le Partenariat oriental. La série de [formations de premiers intervenants](#) pour agents des services répressifs ainsi qu'une [formation juridique avancée](#) ont été organisées en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Moldova. Le projet a renforcé les capacités des autorités et leurs compétences en matière de coopération internationale grâce à la [formation régionale](#) sur les équipes communes d'enquête et amélioré la coopération avec les prestataires de services étrangers en vertu du [Deuxième protocole additionnel](#) à la Convention sur la cybercriminalité. La mobilisation de la société civile et la responsabilité de l'action contre la cybercriminalité ont été discutées en Moldova dans le cadre du [Forum national](#).

- **PC régional UE/CdE, CyberSud:** le projet a collaboré avec les institutions judiciaires nationales en vue d'intégrer des modules sur la cybercriminalité et les preuves électroniques aux programmes nationaux d'enseignement pour les magistrats d'[Algérie](#), du Liban et du Maroc. Les liens entre les enquêtes sur la cybercriminalité et la réglementation en matière de protection des données ont été étudiés et discutés en Algérie, en [Jordanie](#) et au [Liban](#) avec la participation des services répressifs et judiciaires et des autorités nationales pour la protection des données. Les activités sur les lois permettant d'aligner les réglementations nationales sur

la Convention de Budapest et ses protocoles se sont poursuivies en Jordanie et en Tunisie, et l'importance et les interactions des traités du Conseil de l'Europe (Convention de Budapest, 108+, MEDICRIME) ont été présentées et discutées avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord¹ à l'occasion du [lancement du Programme Sud V du Conseil de l'Europe](#).

- **PC régional UE/CdE, iPROCEEDS-2:** les capacités des autorités pénales ont été renforcées par une formation judiciaire sur la cybercriminalité, les preuves électroniques, la [coopération internationale](#) (anglais uniquement) et la [formation de formateurs](#) (anglais uniquement) aux niveaux national et régional. Une coopération plus étroite entre les équipes de réponses aux incidents et les autorités répressives dans le cadre des enquêtes sur les attaques par logiciel rançonneur a été réalisée par l'organisation dans les pays [d'exercices de simulation](#) sur l'efficacité des échanges de données entre les acteurs du domaine de la cybersécurité et ceux qui travaillent sur la cybercriminalité. La valeur pratique du « [Guide for criminal investigations of ransomware attacks](#) » (anglais uniquement) et les nouveaux outils et mécanismes de coopération public-privé prévus par le deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité ont été au cœur des manifestations organisées dans la région.

- **PC UE/CdE, GLACY+:** la législation sur la cybercriminalité du [Rwanda](#) et du Népal a été évaluée. Les capacités des décideurs politiques ont été renforcées au Pérou, en accordant une attention particulière au deuxième Protocole additionnel. 3 webinaires sur la Convention de Budapest ont été organisés pour les services répressifs du Brésil. Les capacités de dépistage, de saisie et de confiscation des produits du crime en ligne ont été renforcées au Sénégal et au Bénin, et les services répressifs du Brésil ont examiné les outils et mécanismes de la Convention de Budapest. Le projet a défini le plan stratégique pour la troisième phase du projet GLACY lors de la [13^{ème} réunion du comité de pilotage](#). Un rapport d'évaluation couvrant les pays « pivots » et les pays sélectionnés a été élaboré afin d'identifier les progrès accomplis et les futurs domaines prioritaires.

- **8 donateurs² CV, projet Octopus:** le projet a permis de renforcer encore les capacités des autorités pénales du monde [face aux défis de la cybercriminalité et des preuves électroniques](#), y compris en menant un ensemble dédié d'activités sur la [xénophobie et le racisme](#) en ligne, [promouvoir la mise en œuvre du deuxième protocole additionnel](#), renforcer la coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques en [Afrique](#), etc. Le dialogue encouragé au sein de la [communauté de la Convention sur la cybercriminalité](#), la coordination des positions lors de la 4^e réunion du Comité ad hoc de l'ONU et le lancement du 4^e cycle d'évaluation du T-CY ont contribué à renforcer encore [les adhésions à ce traité ainsi que sa portée, sa pertinence et son impact](#) avec le soutien du projet. Les ressources sur la [Cyberviolence](#) et la [Plateforme Octopus](#) entretenue par le projet ont grandement aidé les autorités pénales et les praticiens du droit du monde entier à améliorer leurs connaissances sur le sujet. Le [cours HELP lancé en Slovaquie et en Bulgarie](#) y a également contribué.

Suivi

- Finaliser le 4^e cycle d'évaluation de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité par le T-CY.

¹ Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine*, Tunisie * Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

² Canada, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique

- Intensifier la mobilisation des services répressifs et judiciaires de l'Ukraine dans les activités de formation du projet organisées à l'étranger.
- Assurer le maintien de la coordination des positions lors des prochaines sessions du Comité ad hoc de l'ONU chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre l'utilisation des TIC à des fins criminelles.
- Dialoguer avec les États du monde entier et présenter la Convention de Budapest comme un cadre qui défend un Internet libre, ouvert et mondial assorti de restrictions limitées et soumis à des garanties en matière d'État de droit, notamment lors d'événements internationaux comme RightsCon, IGF, EuroDIG, etc.
- Développer la page Web du Conseil de l'Europe consacrée aux ressources sur les attaques par logiciel rançonneur.
- Développer la plate-forme de formation en ligne sur la cybercriminalité et les preuves électroniques.
- Organiser des sessions nationales de formation sous la forme d'exercices pratiques avec des avocats de la défense, et améliorer la coopération interinstitutionnelle sur la cybercriminalité et la cybersécurité grâce à des exercices régionaux et nationaux de formation et de coordination dans les pays de CyberEst.
- Évaluer les progrès accomplis dans la région couverte par iPROCEEDS-2.
- Organiser les comités de pilotage des projets CyberSud, iPROCEEDS-2 et GLACY+.
- Préparer de nouveaux projets ou étendre des projets en cours, et mobiliser les ressources nécessaires.

Autres activités pertinentes

- [Le Cameroun, la Corée, la Sierra Leone et l'Uruguay invités à rejoindre la Convention sur la cybercriminalité](#) en février.
- [La France, l'Allemagne, la Grèce, l'Albanie](#), la République Dominicaine et [l'Argentine](#) ont signé le deuxième Protocole additionnel.
- [L'Islande a adhéré au Premier Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à la lutte contre les actes xénophobes et racistes commis par le biais de systèmes informatiques](#) en janvier.
- [La Serbie devient le premier État à ratifier le Deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité](#) en février.

Chisinau

Situation du Bureau

Équipe principale – 7, Personnel affecté aux projets – 25, Effectif total – 32.

Le Bureau a mis en œuvre 14 projets, dont huit financés à partir de contributions volontaires au niveau du plan d'action, deux dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » et quatre financés à partir de contributions volontaires de la Norvège, des Pays-Bas, des États-Unis d'Amérique et de l'agence autrichienne pour le développement, respectivement, détaillées ci-après³.

État de la mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **PA CV, « Éducation à la démocratie en République de Moldova II »:** 35 inspecteurs scolaires ont été formés à l'application pratique de la méthodologie de suivi de la mise en œuvre du nouveau programme d'éducation civique élaboré avec le concours du Conseil de l'Europe. Le ministère de l'Education et de la Recherche a approuvé le projet pilote pour tester la méthodologie sur la période février-mai 2023.
- **PA CV, « Renforcer les réformes des prisons et de la probation, la fourniture de soins de santé et le traitement des patients dans les institutions fermées en République de Moldova »:** des recommandations ont été proposées pour revoir les normes alimentaires minimales des détenus. 17 directeurs de prison et la direction de l'Administration pénitentiaire nationale (NAP) ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences en leadership et en direction; 46 spécialistes de toutes les prisons ont été formés à l'application des nouvelles mesures et procédures opérationnelles normalisées sur la sécurité dynamique et le traitement de groupes vulnérables de détenus. L'Administration nationale a été dotée d'une nouvelle politique et de procédures opérationnelles normalisées pour lutter contre la sous-culture criminogène qui prévaut dans les centres de détention pour mineurs, et 34 agents des services pénitentiaires ont été formés à l'expérimentation du mécanisme de planification individuelle de l'exécution des peines. Une première session de bilan de l'expérimentation du Programme de thérapies comportementales pour détenus condamnés à de longues peines a été menée dans 6 prisons.
- **PA CV, « Soutenir le pluralisme des médias et la liberté d'expression en République de Moldova »:** le projet a doté Teleradio-Moldova d'une stratégie de développement sur 5 ans et d'un plan d'action qui ont été publiquement présentés lors d'une réunion de son conseil d'administration diffusée en direct sur Facebook. Le projet de loi sur l'accès à l'information, une étape importante après la ratification de la Convention de Tromsø, a été modifié conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe et des consultations publiques ont été lancées.
- **PA CV, « Améliorer la pratique électorale en République de Moldova, phase III »:** la Commission électorale centrale a été dotée de deux nouvelles réglementations sur le registre des électeurs et les listes électorales. Un programme de formation a été élaboré et trois

³ Outre les donateurs mentionnés ci-dessus, les pays suivants versent actuellement une contribution en faveur du Plan d'action Conseil de l'Europe - République de Moldova 2021-2024 (par ordre alphabétique): Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Suède et Suisse.

formations ont été organisées en faveur de 31 membres de trois commissions électorales de district de l'Unité territoriale autonome (UTA) de Gagaouzie en vue de l'élection du gouverneur (Bashkan) et des nouvelles élections partielles de l'Assemblée populaire de Gagaouzie.

- **PA CV, « Prévenir la violence et protéger les enfants, notamment dans l'environnement numérique »:** une analyse des lacunes du dispositif contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne a été finalisée et présentée lors d'un événement public. Une formation de 3 jours a permis à 30 juges, procureurs et policiers d'améliorer leurs connaissances sur les méthodes pour prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels sur enfants en ligne. Le concept de la méthodologie d'évaluation ex post de l'impact de la Loi n° 299 sur les enfants en conflit avec la loi a été élaboré. En mars 2023, deux sessions de formation pour formateurs à l'intention d'éducateurs, portant sur la méthodologie de formation de leurs pairs, ainsi qu'une formation pratique sur la prévention des abus sexuels sur enfants (« Kiko et la main ») ont été dispensées.

- **PA CV, « Soutenir la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en République de Moldova »:** le projet a organisé des entretiens avec 27 grands acteurs nationaux afin de réunir des informations en vue de réaliser une étude sur le renforcement de la coopération interinstitutionnelle sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Cela a permis de contribuer au Programme national 2023-2027 pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. De plus, des orientations pour les travailleurs sociaux fondées sur les dispositions de la Convention d'Istanbul ont été finalisées, et une analyse de référence sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes a été entreprise. Une campagne de sensibilisation organisée à l'occasion de la journée internationale de la femme a permis de toucher environ 45 000 personnes.

- **PA CV, « Renforcer la culture du dialogue et de la consultation des autorités locales en République de Moldova, phase II »:** en janvier – février 2023, un expert du CdE a examiné le projet de Stratégie de réforme de l'Administration publique de la République de Moldova pour 2023–2030. Un avis a été préparé, et quelques recommandations importantes d'amélioration pour conformer le texte à la Charte européenne de l'autonomie locale et aux recommandations du Congrès pour la République de Moldova ont été prises en compte dans le document final, approuvé par le Gouvernement le 15 mars 2023. En outre, CALM a bénéficié de l'assistance d'experts dans l'élaboration d'outils destinés à améliorer les capacités en matière de collecte et d'analyse efficace des données sur la situation de la démocratie locale dans le pays.

- **PA CV, « Renforcer la protection des droits de l'homme des réfugiés et des migrants en République de Moldova »:** le comité de pilotage du projet a tenu sa première réunion, précédée d'un événement de lancement réunissant plus de 40 participants, dont la Représentante spéciale de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés. De plus, l'Institut national de la Justice et l'École des beaux-arts « Alexei Sciusev » ont lancé, en partenariat avec le Conseil de l'Europe et d'autres institutions, le concours artistique « Ma maison est ta maison: ensemble en sécurité ». Dans le cadre de ce concours, 50 étudiants de l'École des beaux-arts « Alexei Sciusev » ont participé à une conférence publique exposant les besoins et les droits spécifiques des réfugiés et des migrants en République de Moldova.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la justice à rendre la justice conformément aux normes européennes, en particulier pour combattre la discrimination, en République de**

Moldova »: un documentaire vidéo intitulé « Histoire vécue d'une victime de la discrimination en République de Moldova » (en roumain, sous-titré en anglais) a permis d'illustrer le problème dans le pays. Produit en collaboration avec le Conseil pour l'égalité, le film relate l'histoire d'une secrétaire victime de discrimination sur le lieu de travail au cours de sa longue carrière. Par ailleurs, 41 juges, procureurs et personnels judiciaires ont amélioré leurs connaissances sur les normes internationales relatives à l'interdiction de la discrimination.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Soutien au renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en République de Moldova »:** le Système d'information automatisé JUSTAT a été élaboré au « format viable minimum », avec des indicateurs de performance et d'autres informations statistiques utiles pour les tribunaux, les professionnels du droit et les analystes chargés de l'évaluation de la performance des tribunaux, mais aussi pour le public en général. Un serveur a été acheté pour le Syndicat national des services répressifs afin de renforcer les infrastructures informatiques de cette institution. Des propositions d'amendement des lois existantes ont été élaborées afin de permettre l'intégration au système répressif d'un module pour la vente aux enchères sur Internet des biens saisis, et ainsi de consolider les voies d'exécution.

- **Norvège, PA, CV, « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova »:** 40 professionnels du droit ont pu acquérir des connaissances et des compétences pratiques sur les normes et la jurisprudence pertinentes de la Cour européenne des droits de l'homme sur le fait de prononcer des peines de réclusion à perpétuité et de libérer des personnes ainsi condamnées. 41 professionnels du droit ont examiné l'application des nouveaux amendements législatifs sur les enquêtes pénales et les procès par contumace. Le Programme de développement stratégique du Médiateur pour 2023-2030, élaboré afin d'étayer le projet, a été approuvé en mars 2023. De plus, les agents du Bureau du Médiateur ont renforcé leurs compétences en matière de surveillance des droits humains et de signalement grâce à un programme de formation sur mesure.

- **Pays-Bas PA CV, « Améliorer la diversité et l'égalité en République de Moldova »:** 18 policiers ont renforcé leurs capacités de réaction aux crimes de haine ciblant les personnes LGBTI. La formation visait à améliorer les compétences d'enquête sur les crimes en veillant particulièrement au soutien aux victimes. En outre, 54 membres des services répressifs de quatre régions ont participé à des sessions entre pairs sur le travail dans un environnement multiculturel et la protection des droits des groupes vulnérables.

- **USA (Bureau des affaires internationales des stupéfiants et de la répression) CV, « Action contre la corruption en République de Moldova III »:** la page Internet du projet a été finalisée. L'équipe de projet a organisé des réunions de démarrage, ajusté les résultats attendus à la lumière des besoins et finalisé le projet de programme de travail et de calendrier des activités. La conférence de lancement du projet et la première réunion du comité de pilotage ont été organisées le 2 mars 2023; à cette occasion, les documents opérationnels ont été présentés et validés par les membres du comité de pilotage.

- **CV de l'Autriche, « Améliorer les droits en matière d'emploi en République de Moldova »:** le projet a débuté par une phase de démarrage de cinq mois. L'équipe de projet a été constituée et des réunions de coordination ont été organisées avec les parties prenantes et les bénéficiaires afin de discuter des initiatives du projet dans le domaine de la protection des droits sociaux du travail et d'accès des personnes des groupes vulnérables au système d'EMP, et ensuite à l'emploi. Les documents opérationnels du projet, comme le Plan de travail 2023-2025 et le mandat du Comité de pilotage, ont été élaborés.

Activités de suivi

- Les deux projets nationaux susmentionnés, mis en œuvre dans le cadre du programme UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance II » (PGG), se sont achevés le 28 février 2023. De nouvelles initiatives menées dans le cadre du PGG dans les domaines de la lutte contre la discrimination, de l'efficacité de la justice, de la lutte contre le blanchiment d'argent et le recouvrement d'avoirs ont été inaugurées le 1^{er} mars dans le cadre de la troisième phase du programme. Le comité technique du projet PGG « améliorer le dispositif de lutte contre le blanchiment et de recouvrement d'avoirs en République de Moldova » a tenu sa première réunion le 29 mars.
- Le projet « Améliorer la pratique électorale en République de Moldova, Phase II » s'est achevé le 28 février 2023; une nouvelle phase a débuté le 1^{er} mars.

Autres activités pertinentes

- En mars 2023, la Commission de Venise a adopté son « Avis intérimaire sur le projet de loi sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation) de la République de Moldova », déjà examiné par les Sous-commissions Institutions démocratiques, Droits fondamentaux et Etat de droit et son « Avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et des procureurs (vetting) en République de Moldova ». De plus, la Commission de Venise a communiqué aux autorités moldaves concernées son « Avis sur le projet de loi sur le service de renseignement et de sécurité, ainsi que sur le projet de loi sur les activités de contre-espionnage et de renseignement extérieur de la République de Moldova ».
- Du 30 janvier au 3 février, le Bureau a prêté son concours à la délégation du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) qui menait sa première visite d'évaluation en République de Moldova. Des rencontres ont été organisées avec des représentants de divers ministères, des institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations de la société civile actives dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les 30-31 mars, le Bureau a facilité l'organisation de la visite officielle de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Mme Marija Pejčinović Burić, en République de Moldova. La Secrétaire Générale a rencontré la Présidente Maia Sandu et plusieurs ministres au cours de sa visite officielle, salué la détermination du pays dans ses réformes en cours et réaffirmé le soutien sans réserve du Conseil de l'Europe, y compris dans les domaines des réformes judiciaires et de la lutte contre la corruption.

Kyiv

Situation du Bureau

Équipe principale – 10, personnel affecté aux projets – 51, total – 61.

Olena Lytvynenko a pris ses fonctions de Cheffe du Bureau *ad interim* le 1^{er} mars 2023.

État de mise en œuvre des projets/programmes

- **PA CV, « Renforcer les services répressifs ukrainiens pendant la guerre et la période post conflit »:** les préparatifs de l'expérimentation d'une méthodologie d'évaluation des performances des enquêteurs du Bureau national des enquêtes ont été finalisés, et un aperçu des pratiques européennes en matière de contrôle parlementaire sur les services répressifs a été lancé pour la commission parlementaire sur l'application du droit. En mars le projet a contribué, en collaboration avec d'autres projets du Conseil de l'Europe, à la conférence à haut niveau « Unis pour la justice », organisée par le Bureau du Procureur général pour examiner comment faire rendre des comptes à la Fédération de Russie pour son agression contre l'Ukraine.
- **PA CV, « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine – Phase II »:** le projet a terminé sa phase de démarrage. Le plan de travail du projet a été examiné et validé par les principaux partenaires et parties prenantes lors de la première réunion de son comité de pilotage. Le projet a aidé le ministère de la Politique sociale à sélectionner des membres du GREVIO conformément aux règles établies.
- **PA CV, « Protéger les droits des enfants d'Ukraine dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre »:** le 14 mars 2023, une conférence internationale réunissant plus de 240 participants a présenté les ressources élaborées par le Conseil de l'Europe en 2022 dans le domaine de la protection des droits de l'enfant. Cette conférence a également évalué le soutien que les divers acteurs peuvent attendre du projet jusqu'en décembre 2024 ([lien vers le communiqué de presse](#)). La première réunion du comité de pilotage du projet a examiné et validé son plan de travail pour 2023.
- **PA CV, « Renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux, la démocratie et les droits humains au niveau local en Ukraine »:** l'orientation stratégique et la conception du projet ont été examinées et confirmées par des représentants des autorités nationales et locales de l'Ukraine, et des membres de la délégation ukrainienne auprès du Congrès lors d'une réunion de lancement organisée le 21 février 2023. Des représentants of 62 collectivités locales de 20 régions, représentant des villes et communes de toutes tailles dont la ville de Kyiv, se sont sensibilisés aux modèles de démocratie délibérative et se sont familiarisés avec les approches permettant d'améliorer la prise de décisions collaborative au niveau local. 15 communes se sont déclarées intéressées par l'introduction de modèles de démocratie délibérative.
- **PA CV, « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine, phase III »:** en coopération avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Agence nationale de la Fonction publique, le projet a élaboré un concept de formation de longue durée pour les fonctionnaires des niveaux local, régional et national permettant de les équiper des normes, outils et ressources sur le renforcement de la politique et du travail de jeunesse pour supprimer les obstacles à la participation des jeunes. Afin de partager l'expérience positive des efforts de renforcement des capacités du projet avec les travailleurs de jeunesse des États membres, le projet a traduit en anglais le [Guide sur le stage pédagogique sur le travail de jeunesse dans un contexte de](#)

[traumatisme](#). Ce projet a contribué à l'élaboration de normes professionnelles pour la nouvelle profession de « Spécialiste de la jeunesse (travailleur de jeunesse) » grâce aux échanges de normes et d'approches du Conseil de l'Europe dans les domaines de la participation des jeunes et du travail de jeunesse. Cette norme professionnelle a été validée par le ministère de la Jeunesse et des sports en mars 2023.

- **PA CV, « Soutenir l'organisation d'élections démocratiques après la guerre en Ukraine »:** le projet a mis l'accent sur planification stratégique et opérationnelle en coordination avec ses principaux partenaires. Plusieurs réunions ont été organisées pour des représentants des autorités ukrainiennes avec des représentants des instances d'organisation des élections d'États membres qui ont connu l'organisation d'une première élection à l'issue d'une guerre ou d'un conflit. Deux réunions ont eu lieu avec des représentants de la CEC de la Bosnie-Herzégovine (BiH); elles ont permis de présenter et de discuter l'expérience de la BiH en matière de désignations et d'organisation d'élections d'après-guerre, de sécurité et d'administration électorale.

- **PA CV, « Renforcer la bonne gouvernance démocratique et la résilience en Ukraine »:** en mars, le projet a publié un avis juridique sur le projet de feuille de route pour la prochaine phase de la réforme de décentralisation en Ukraine, élaboré par les partenaires nationaux dans le cadre du suivi du dialogue à haut niveau sur la bonne gouvernance démocratique, organisé en novembre 2022. Le projet a également offert son expertise à la commission parlementaire chargée de réexaminer le projet de loi « sur les consultations publiques » avant sa deuxième lecture au Parlement, conformément aux recommandations formulées par le Conseil de l'Europe dans [l'avis de mai 2021](#). De plus, le projet a poursuivi son assistance sur mesure au développement de la gouvernance métropolitaine en Ukraine en faisant connaître les conclusions du [sondage d'opinion](#) sur l'administration publique et la coopération intercommunale, en coordination avec l'association « Agglomération de Kyiv », et en modérant sept réunions de groupes de travail du comité de pilotage dans le cadre de l'administration militaire régionale de Lviv, constitué pour élaborer une stratégie de développement de l'agglomération de Lviv.

- **PA CV, « Renforcer la résilience démocratique par la participation civique pendant la guerre et l'après-guerre en Ukraine »:** la phase de démarrage est terminée. Le plan de travail du projet a été élaboré, discuté et approuvé par les partenaires et parties prenantes lors de la première réunion du comité de pilotage. La présentation publique du projet de loi « sur les consultations publiques » a été soutenue par le projet suite à la demande de la commission parlementaire pertinente, et a contribué à sensibiliser à ses principales caractéristiques et, globalement, à l'intérêt d'adopter ce texte.

- **PA CV, « Promouvoir la réforme du cadre juridique sur les minorités nationales et résilience des minorités nationales et des Roms en Ukraine »:** à la demande de l'Office national pour la politique ethnique et la liberté de conscience (DESS), le projet a réalisé une expertise du programme national « la diversité dans l'unité » et a aidé le DESS à organiser 17 consultations avec plus de 180 représentants de minorités nationales afin de discuter du contenu de ce programme. Le projet a facilité une visite sur le terrain de représentants du Bureau du Médiateur en Transcarpathie afin d'y rencontrer les membres des communautés hongroise et rom ainsi que des représentants des collectivités locales et régionales. Avec l'assistance du projet, le Bureau du Médiateur a élaboré une série de recommandations visant à améliorer l'accès aux documents d'identité pour les Roms déplacés à l'intérieur du pays. Les 29-30 mars, plus de 50 représentants d'institutions partenaires d'Ukraine ont rencontré à Varsovie 50 des représentants du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne pour dresser le bilan des années précédentes de coopération dans le domaine de la lutte contre la discrimination. [L'événement](#) a également permis de mener des discussions sur les perspectives

de réforme de la protection des droits des minorités nationales et sur l'assistance future dont les partenaires auront besoin en la matière. Le 30 mars, la première réunion du comité de pilotage a examiné et validé les activités présentées dans le plan de travail du projet. Le 31 mars, des représentants du DESS et du ministère de l'Education et des sciences ont participé, avec des experts de la Commission de Venise, à des consultations sur les dispositions de la loi sur les minorités nationales.

- **PA CV, « Promouvoir les droits humains dans le Système de la justice pénale en Ukraine »:** une analyse de la pratique disciplinaire de l'instance chargée des procédures disciplinaires au Parquet de l'Ukraine a pu être réalisée par des experts au cours de ses neuf mois d'activité (2021-2022) et [publiée](#). Une étude sur les activités du Parquet de l'Ukraine dans le contexte actuel de la guerre a été finalisée et présentée au Procureur général et à d'autres responsables du Bureau du Procureur général (OPG). Le projet a achevé l'analyse d'une décision rendue par le Conseil des procureurs d'Ukraine dans sa composition antérieure et présente. Suite à la demande de la commission parlementaire sur l'application du droit, une étude comparative a été lancée sur le contrôle parlementaire du Parquet et des services répressifs. En mars le projet a soutenu, en collaboration avec le projet « Renforcer les services répressifs ukrainiens pendant la guerre et la période post conflit », la conférence au niveau « [Unis pour la Justice](#) » organisée par l'OPG, qui a réuni d'importants acteurs internationaux et nationaux et facilité les discussions visant à faire rendre des comptes à la Fédération de Russie pour son agression contre l'Ukraine, en envisageant plusieurs mécanismes permettant d'établir les responsabilités pour les crimes internationaux. Le 13 mars, le projet a contribué, en collaboration avec des experts de l'ONG JustGroup, à la session de démarrage d'un atelier de développement stratégique réunissant 13 agents (5 femmes et 8 hommes) du Service de la coopération juridique internationale de l'OPG. Le 23 mars 2023, le projet a renforcé les connaissances et les compétences de 38 juges (14 femmes et 24 hommes) de la Haute Cour anticorruption de l'Ukraine sur l'application de la détention provisoire dans le contexte de la guerre qui se poursuit en Ukraine, et sur les normes applicables en vertu de l'Article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme.

- **PA CV, « Soutenir le fonctionnement de la justice dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre en Ukraine »:** une conférence internationale a été organisée conjointement avec la Cour suprême sur l'application du principe de l'État de droit et le nouveau rôle de la Cour suprême dans le contexte contemporain. Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, s'est adressée aux participants de cette conférence et a exprimé sa solidarité avec le peuple ukrainien, espérant que la paix puisse être rapidement rétablie en Ukraine. Plus de 300 juges et 100 professionnels du droit y ont assisté.

- **PA CV, « Renforcer les voies de recours judiciaires et non judiciaires de protection des droits humains des personnes affectées par la guerre en Ukraine »:** le projet a été lancé en janvier et a tenu plusieurs réunions avec les principaux partenaires nationaux pour examiner les besoins et les priorités. Il a lancé des travaux préparatoires pour établir des synthèses de la législation nationale sur les recours administratifs et de droit civil pour la protection des droits humains des personnes affectées par la guerre, ainsi que sur la jurisprudence nationale en matière d'indemnisation des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

- **PA CV, « Trouver des solutions de logement pour les personnes affectées par la guerre en Ukraine »:** le projet a démarré en janvier. Sur la période couverte par le rapport le projet a mené des consultations avec les principaux partenaires et parties prenantes. Il a également contribué à la visite du Médiateur à Strasbourg, en janvier 2023, pour présenter les

principaux défis auxquels se heurtent les personnes affectées par la guerre en Ukraine, dont le droit d'accès au logement et les possibilités d'assurer la viabilité des résultats obtenus par le Conseil de l'Europe en matière de solutions numériques pour les personnes touchées par la guerre en 2022, Convention de Budapest.

- **PA CV, « HELP (Formation aux droits humains pour des professionnels du droit) pour l'Ukraine, y compris en temps de guerre »:** l'élaboration d'un nouveau cours HELP sur le droit international humanitaire et les droits humains a été [lancée](#) par un nouveau groupe de travail comprenant quatre experts internationaux réputés, qui a tenu sa première réunion fin février 2023 à Strasbourg. Une nouveauté de ce cours est qu'il couvre l'interaction entre le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits humains. Il devrait être lancé en 2023. Des réunions de présentation ont été organisées avec divers partenaires du projet, dont des établissements de formation judiciaire, le Barreau national et le ministère de l'Education et des sciences.

- **PA CV, « Renforcer la protection sociale en Ukraine »:** le projet a proposé le soutien d'experts au groupe de travail chargé d'élaborer un Code social de l'Ukraine, mis en place par le Parlement pour servir de plateforme sociale apportant une aide sociale effective et rapide aux personnes qui en ont besoin, y compris celles affectées par la guerre. Un soutien a été fourni aux autorités nationales concernées pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour un environnement sans entraves et le suivi correspondant, et pour l'élaboration par les administrations régionales de plans régionaux d'action. Le projet a participé aux activités thématiques du conseil d'experts du Médiateur et a soutenu la visite de suivi réalisée par le Bureau du Médiateur sur l'accès à la santé dans les établissements sociaux.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG III, « Renforcer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le dispositif de recouvrement des avoirs en Ukraine » (PGG III Ukraine):** le projet a fourni des conseils spécialisés et un soutien aux parties prenantes nationales dans l'élaboration d'un projet de loi sur l'établissement d'un registre central des comptes bancaires pour les titulaires et les bénéficiaires directs de tels comptes, de comptes de paiement et de coffres-forts.

- **Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme VC, « Soutenir la mise en œuvre effective du droit à un procès équitable (Article 6 de la CEDH) en Ukraine »:** en février, le projet a présenté une synthèse des pratiques de quatre États membres du Conseil de l'Europe en matière de fonctionnement des conseils de la magistrature sous l'angle des procédures disciplinaires, ainsi qu'une série de recommandations au Conseil supérieur de la magistrature, qui a repris ses travaux en janvier 2023. En mars, le projet a relevé les questions les plus pertinentes en lien avec l'application, par les professionnels du droit, de la dérogation à certains articles de la Convention européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 15 de la Convention, faite par l'Ukraine à la suite de l'agression militaire russe, dans le cadre de deux tables rondes réunissant 21 professionnels du droit. En mars, le projet organisait des consultations thématiques avec la direction et les membres du Conseil supérieur de la magistrature d'Ukraine pour définir les principaux problèmes liés au fonctionnement des organes d'autogestion de la magistrature, au système de formation et d'évaluation judiciaires ainsi que dispositif de poursuites disciplinaires à l'encontre des magistrats. Lors de sa visite à Strasbourg soutenue par le projet, le président de la Cour suprême a participé à l'ouverture de l'année judiciaire de la Cour européenne des droits de l'homme et a discuté avec les représentants pertinents du Conseil de l'Europe du fonctionnement d'une Cour suprême en temps de guerre, ainsi que de questions en suspens dans le domaine judiciaire et de l'état d'avancement du processus de réforme de la justice.

• **PA CV, « Soutenir la mise en œuvre des normes européennes relatives aux droits humains en Ukraine »:** le projet continuait de soutenir le Bureau du Médiateur dans sa révision de la législation sur la protection des données à caractère personnel à la lumière de l'agenda d'adhésion à l'UE de l'Ukraine. En janvier-février, plusieurs discussions thématiques ont été organisées par le projet sur la protection des données à caractère personnel, le développement d'un Mécanisme national de prévention (NPM) et le renforcement de la capacité du Bureau du médiateur à prévenir les violations des droits de l'homme et à répondre aux défis liés au signalement des violations flagrantes des droits de l'homme dans le contexte militaire, avec la participation de 85 représentants d'institutions partenaires. En février, 65 participants ont approfondi leur connaissance de la pratique judiciaire en matière de protection des données à caractère personnel, et se sont familiarisés avec le catalogue général des principes du domaine de la protection des données. Ils ont accordé une attention particulière à la légalité et à l'équité dans l'utilisation des données personnelles ainsi qu'à la responsabilité des agents. Le projet a soutenu, en collaboration avec d'autres projets du Conseil de l'Europe, la première visite de présentation du nouveau médiateur à Strasbourg visant à étudier la nécessité de renforcer la coopération en matière de protection des droits humains en temps de guerre, et le rôle du Bureau du Médiateur dans le signalement des violations flagrantes des droits humains, afin de contribuer au renforcement du mécanisme national de prévention, y compris par la création d'un dispositif de réadaptation des victimes de mauvais traitements et de torture.

Sarajevo

Situation du Bureau

Équipe principale – 7, personnel affecté aux projets – 19, total – 26.

Le Bureau a mis en œuvre neuf projets, dont quatre sont financés par la Facilité horizontale UE/CdE (Phase III) et cinq par des contributions volontaires en faveur du Plan d'action 2022-2025 pour la Bosnie-Herzégovine. Il a participé à la mise en œuvre de deux projets régionaux, le Programme conjoint UE/CdE sur l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) et sur la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons / la prévention de la radicalisation après libération.

État de mise en œuvre des projets / du Plan d'action

- **FH III UE/CdE, « Améliorer le traitement des personnes détenues et condamnées dans le respect des normes européennes en Bosnie-Herzégovine »:** les formateurs locaux en droits humains se sont réunis les 24 et 25 janvier pour étudier les contributions aux procédures opérationnelles applicables aux interrogatoires de police et au maintien de l'ordre lors des rassemblements publics. La première séance de rédaction, les 14 et 15 mars, s'est appuyée sur les guides du [CdE](#) et de l'[APT](#) (principes de Mendez). Les consultants internationaux ont élaboré des Spécifications techniques en vue de la passation des marchés pour du matériel informatique dans neuf prisons, en vue de permettre le déploiement logiciel déjà développé pour les prisons. Réuni le 7 mars, le comité de pilotage a exprimé son soutien sans réserve en faveur des activités prévues pour concevoir du matériel pédagogique et décidé de l'organisation d'une série de visites d'évaluation destinée à définir une référence permettant de mesurer les résultats à venir.
- **FH III UE/CdE, « Une éducation de qualité pour tous »:** l'action a identifié les neuf premières écoles à soutenir pendant l'année académique 2023/2024 afin de leur permettre de rejoindre le Réseau des écoles démocratiques en qualité de centres de ressources. Leur sélection a tenu compte de leur situation géographique pour garantir une représentation égale des trois programmes d'enseignement (Fédération de Bosnie-Herzégovine, Republika Srpska et District de Brčko). Les méthodes de formation pour les directeurs d'établissements, le corps enseignant et les écoles de formation des maîtres ont été conçues par des experts locaux. L'Action a lancé des appels à des experts locaux et internationaux et une sélection est en cours pour constituer des listes de réserves d'experts.
- **FH III UE/CdE, « Vers une société égalitaire, inclusive et tolérante en Bosnie-Herzégovine »:** plusieurs réunions bilatérales ont été organisées avec les parties prenantes pour discuter de la coopération et affiner les activités de l'Action, notamment avec les principaux ministères/institutions partenaires au niveau de l'État, les autres institutions/ministères au niveau de l'État et des entités, les organisations internationales, la délégation de l'UE et les organisations de la société civile.
- **UE/CdE FH III, « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Bosnie-Herzégovine – PROFREX – BH »:** PROFREX est en phase de démarrage jusqu'au 30 avril. Au cours de la période couverte par le rapport, le responsable principal de projet a organisé des réunions de lancement avec plusieurs partenaires, y compris les nouveaux. Le plan de travail a été confirmé et approuvé et le comité de pilotage de l'Action se réunira en mai.

- **PA CV, « Garantir des mesures pénitentiaires durables pour gérer la réadaptation des détenus extrémistes violents en Bosnie-Herzégovine »:** au cours de la période couverte par le rapport, le groupe de travail du projet s'est réuni à trois reprises. Fin janvier, il a adopté le projet de méthodologie pour le personnel des prisons, qui définit les thèmes pour les formations élémentaires et avancées. Suite au travail réalisé fin février pour élaborer des contenus et définir les objectifs spécifiques de six modules, le syllabus de formation est désormais complet. Du 20 au 22 mars, le projet a organisé sa première session visant à tester la préparation à la remise en liberté pour les détenus extrémistes violents, et sa principale réalisation est une amélioration de la coopération interinstitutionnelle entre les prisons et les centres sociaux dans la gestion de tels cas.
- **PA CV, « Initiative pour la sécurité juridique et l'efficacité de la justice en Bosnie-Herzégovine – Phase III »:** 47 juges déjà en exercice ont renforcé leur compétence grâce à deux formations sur le raisonnement juridique des décisions dans les affaires civiles et pénales, conformément aux normes de la CEDH. Un concours de plaidoirie réunissant 37 étudiants en droit s'est déroulé à l'issue des cliniques juridiques organisées dans les facultés de droit de Banja Luka et de Zenica. 12 conseillers juridiques des services de jurisprudence ont amélioré leur compréhension des normes européennes en matière de protection des données, ce qui contribue à l'harmonisation de la pratique judiciaire. Une évaluation des projets d'amendement de certaines lois de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, nécessaire pour assurer l'exécution de l'arrêt de la CEDH en l'affaire *Hadžimejlić et autres c. BiH* a été soumise pour examen au ministère de la Justice de la FBiH.
- **PA CV, « Innover pour la participation démocratique au niveau local en Bosnie-Herzégovine »:** [Banja Luka](#) et [Mostar](#) ont bénéficié d'un soutien sous forme de subventions pour convoquer les assemblées citoyennes en 2023 et ainsi renforcer la position de la Bosnie-Herzégovine à l'avant-garde de la démocratie délibérative en Europe du Sud-Est. Un parcours d'apprentissage sur la démocratie délibérative a été inauguré le 28 mars, avec une série de webinaires thématiques pour les villes de Banja Luka, Mostar et Sarajevo, ainsi que la commune de Modriča, permettant d'améliorer les connaissances et les compétences en vue de la mise en œuvre de processus délibératifs. En plus des subventions, les échanges entre pairs et les compétences acquises au fil des processus participatifs contribueront à renforcer la gouvernance collaborative et inclusive et la prise de décision éclairée au niveau local.
- **Suède CV, « Renforcer les capacités institutionnelles en matière de liberté d'expression et d'information en Bosnie-Herzégovine (EFEx) »:** un appel d'offres international pour des prestations intellectuelles a été lancé, et une réserve d'experts internationaux et locaux sera bientôt officiellement créée. Le document *Synthèse des obligations de la BiH en vertu des traités sur la liberté d'expression / liberté d'information* est terminé, et la *Synthèse des parties prenantes locales pour le suivi / les rapports* est pratiquement finalisée. Deux missions du consultant international recruté sur un contrat de longue durée ont été menées afin de rédiger le mandat du Groupe de travail chargé du suivi/des rapports sur la liberté d'expression et l'accès aux informations, en coopération avec le principal partenaire du projet, le ministère des Droits humains et des réfugiés.
- **PA CV, « Renforcer l'action contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine »:** ce projet de deux ans financé à partir de contributions volontaires obtenues pour la mise en œuvre du [plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine](#) (2022–2025) du Conseil de l'Europe, a été lancé en janvier. Son objectif premier est de promouvoir l'application de la [Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains](#) en concentrant l'attention sur les [recommandations urgentes du GRETA](#) en matière d'accès à la justice et de voies de recours efficaces pour les victimes. De nombreuses consultations ainsi que 25 réunions bilatérales ont

été organisées pendant la période de démarrage afin de vérifier et de finaliser la conception du projet. Le plan de travail de l'initiative a été approuvé lors de la [première réunion du comité de pilotage](#), le 21 mars, auquel des représentants de ces institutions, de tous les niveaux de gouvernement, ont participé.

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED II):** 12 communes couvertes par le projet en Bosnie-Herzégovine ont signé avec le CdE pour des subventions dans le cadre du programme de petites subventions, pour un total de 180 000 EUR d'aides en faveur de l'éducation, la santé, les infrastructures et le renforcement des capacités des femmes roms. Un outil de suivi de la mise en œuvre du Plan national d'action pour l'inclusion sociale des Roms a été élaboré en étroite collaboration avec le ministère des Droits humains et des réfugiés. L'impression de ce Plan d'action – un document officiel adopté par le Conseil des ministres de la BiH - a été finalisée, ce qui constitue une excellente contribution à la visibilité du Conseil de l'Europe. La création à Travnik (une des communes visées par le programme) d'une ONG réunissant de jeunes femmes roms a été saluée par les autorités locales.

- **FH III régionale UE/CdE, « Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention d'une radicalisation accrue après libération »:** le mois de janvier a marqué le lancement d'un projet régional de suivi sur 48 mois pour la prévention de la radicalisation dans les prisons ainsi que la réadaptation à la réinsertion sociale de détenus extrémistes violents. En février et en mars, des missions d'information ont été organisées dans les six capitales afin d'identifier les besoins spécifiques des bénéficiaires, assurer le maintien des activités et des soutiens déjà octroyés et développer les synergies avec les organisations locales de la société civile et les partenaires de la communauté internationale. Les conclusions de missions permettront au projet de réviser son plan de travail général et de définir des éléments spécifiques à chaque pays en vue de les présenter lors de la réunion du comité de pilotage prévue le 11 mai à Podgorica (Monténégro).

Autres activités pertinentes

- Le 9 février, la CdB a signé une convention de subvention avec le Maire de Banja Luka, Draško Stanivuković. Le 10 février à Banja Luka, elle a rencontré des fonctionnaires de l'entité Republika Srpska, dont le ministre de l'Administration et de l'autonomie locale, Senka Jujić, le ministre de l'Éducation et la culture, Željka Stojičić, et le ministre de la Justice, Miloš Bukejlović.
- Le 28 février, le CdBA a signé une convention de subvention avec le Maire de Mostar, Mario Kordić, en présence du Président de l'assemblée municipale, Salem Marić.
- Le 14 mars, la CdB a présenté au Comité directeur des Ambassadeurs (SBA) du Conseil de mise en œuvre de la paix (PIC) des informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'éducation et d'enseignement de l'histoire.

Skopje

Situation du Bureau

Équipe principale 2, Personnel affecté aux projets 15, Total 17.

État de mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- **FH III UE/CdE, « Liberté d'expression et liberté des médias en Macédoine du Nord »:** l'action « Protéger la liberté d'expression et des médias en Macédoine du Nord – PRO-FREX-NMK » étant en phase de démarrage de janvier à fin avril 2023, il n'y a encore aucun résultat à signaler.
- **FH III UE/CdE, « Renforcer la lutte contre la traite des êtres humains en Macédoine du Nord »:** l'action était en phase de démarrage et a révisé son cadre logique suite à la publication du 3^e rapport par pays du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA); des consultations ont été menées avec les bénéficiaires et la délégation de l'UE. Le cadre logique révisé a été approuvé par le CP de l'action lors de l'événement de lancement organisé le 16 mars à Skopje. À cette même occasion, l'action a apporté son concours à la signature, par le Ministre de l'Intérieur et le Directeur de l'Inspection du travail, du protocole de coopération contre la traite des êtres humains. L'action a organisé une réunion entre pairs afin d'échanger les bonnes pratiques entre le Bureau pour le développement de l'éducation, à Skopje, et le ministère de l'Education et des sciences, à Pristina, avec la participation des ONG.
- **FH III UE/CdE, « Vers un système consolidé plus efficace d'aide juridictionnelle gratuite (AJG) en Macédoine du Nord »:** dans le cadre de l'AJG, l'Organe national de coordination a tenu sa 11^e réunion le 22 mars 2023, un organe local de coordination a été mis en place à Kumanovo le 24 mars, et 50 avocats Macédoine du Nord ont terminé avec succès les deux formations HELP (Formation aux droits de l'homme pour des professionnels du droit) sur une justice adaptée aux enfants.
- **FH III UE/CdE, « Renforcer les capacités du système pénitentiaire et du mécanisme de contrôle externe en Macédoine du Nord »:** quatre activités ont été terminées sur la période couverte par le rapport dans le cadre de la FH10 « Renforcer les capacités du système pénitentiaire de la Macédoine du Nord ». La première activité menée dans le cadre de la FHIII a été la réunion du Comité de pilotage du 10 février, qui a adopté le plan de travail général et celui sur 5 mois. Le 13 février, une table ronde sur l'exécution des arrêts de la CEDH et sur le fonctionnement du mécanisme de contrôle externe a été organisée à Skopje, avec la participation de hauts fonctionnaires du Service de l'Exécution des arrêts (Conseil de l'Europe) de la Cour européenne des droits de l'homme. L'une des conclusions de cette table ronde est que les autorités de la Macédoine du Nord s'engagent à collaborer étroitement avec le CdE et avec l'UE tant pour l'exécution des arrêts que pour une plus grande consolidation du Mécanisme de surveillance externe des personnes détenues, une autorité policière et de la police des prisons. Différents groupes de travail ont commencé à travailler sur l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées de préparation à la libération et d'assistance post-pénitentiaire, et sur la conception d'une stratégie et de programmes de formation destinés au Centre de formation de la Direction de l'exécution des peines.

- **FH III UE/CdE, « Promouvoir la diversité et l'égalité »:** pendant la période couverte par le rapport, l'Action contre la haine et l'intolérance en Macédoine du Nord a publié la [traduction en macédonien de la Recommandation CM/Rec\(2022\)16](#) du Comité des Ministres sur la lutte contre le discours de haine. Cette recommandation sera présentée publiquement lors de la conférence à haut niveau du 31 mai. Dans cette période, l'équipe de projet a rencontré les partenaires et bénéficiaires, y compris le ministre de la Justice nouvellement nommé et le Président de la Commission pour la prévention et la protection contre la discrimination, afin de discuter des activités et de la coopération dans le cadre de la nouvelle phase de la Facilité horizontale. Ce processus sera finalisé lors de la première réunion du comité de pilotage, prévue le 26 avril.
- **FH III UE/CdE, « Lutte contre la criminalité économique »:** au cours de la période couverte par le rapport, la lutte contre la criminalité économique est entrée dans sa phase de démarrage dans le cadre de la Facilité horizontale III. Toujours pendant cette période, l'action a préparé le rapport final de la Phase II. De même, le responsable principal du projet a rencontré différents bénéficiaires pour définir le calendrier et quelques activités spécifiques du plan de travail de la Phase III de l'Action. Au cours de la période couverte par le rapport, l'Action a préparé le projet de rapport initial ainsi que la 1^e réunion du comité de pilotage.
- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED II) »:** mis en œuvre dans 15 communes de Macédoine du Nord. À l'occasion de la Journée internationale des Roms, les perspectives du point de vue de l'UE et d'un développement de qualité de la communauté rom de République de Macédoine du Nord ont été discutées avec des hauts représentants du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord et toutes les parties pertinentes du pays. Une fois de plus, les divers acteurs ont confirmé qu'ils accordent une grande priorité à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté rom. L'événement a été organisé avec la Gouvernement de la République de Macédoine du Nord dans le cadre du Programme UE/CdE ROMACTED, phase II.

Tbilissi

Situation du Bureau

Équipe principale – 10, Personnel affecté aux projets – 40, Total – 50.

Le Bureau a mis en œuvre 20 projets, 4 dans le cadre du Partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance (PGG II), 1 financé via une coopération UE/CdE, et 15 grâce à des contributions volontaires au niveau du Plan d'action.

État de mise en œuvre des projets

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Soutenir les réformes pénales – traiter le volet pénal des réformes judiciaires en Géorgie**: au format du Conseil de coordination de la justice, des professionnels du droit ont accepté de continuer à œuvrer en faveur de l'uniformisation de la pratique dans les tribunaux et de la poursuite de l'alignement des lois pénales sur les meilleures normes européennes, suite aux discussions sur les constats de l'examen de la « compatibilité avec les normes européennes du Code de procédure pénale de la Géorgie », réalisé par le CdE. Une étude du cadre réglementaire des activités analytiques du Parquet a permis de suggérer des recommandations spécifiques pour encourager la mise en œuvre de politiques fondées sur des faits en matière pénale. Des exemples de modalités d'organisation des enquêtes et des poursuites ont été discutés avec des parlementaires.
- **PA CV, « Promouvoir une approche intégrée pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en Géorgie »**: dans le cadre du projet, le Bureau du CdE en Géorgie et l'Administration nationale ont accueilli, le 13 février, une conférence destinée à présenter les recommandations faites par le GREVIO à la Géorgie. 86 personnes (81 femmes et cinq hommes) ont assisté à l'événement hybride, dont 24 représentants de la société civile. En outre, des représentants de 7 organisations non gouvernementales sont intervenus dans trois panels thématiques de la conférence. Le 10 mars, les gagnants du concours de rédaction sur le thème « femmes dans la justice, femmes pour la justice » ont été annoncés. Les encouragements aux étudiants et la célébration de la Journée internationale des femmes juges ont fait l'objet d'une initiative commune du Bureau du Conseil de l'Europe en Géorgie, de la Cour d'appel de Tbilissi, de l'Association des femmes Juges et de l'École supérieure de la magistrature. 30 étudiants de premier cycle ont participé au concours.
- **PA CV, « Renforcer la liberté des médias, la gouvernance d'internet et la protection des données à caractère personnel en Géorgie » SMIP-GE**: l'avis juridique sur la loi géorgienne sur la radiodiffusion a été soumis au Parlement de Géorgie à sa demande. Il a ensuite été diffusé et publié et est désormais accessible au grand public. L'étude comparative « Normes de la Convention de Tromsø: vue d'ensemble des cadres réglementaires applicables à l'accès aux informations dans les États Parties à la Convention de Tromsø » a été communiquée aux principales parties prenantes. L'étude vise à faciliter la ratification de ladite Convention par la Géorgie. Il est prévu de présenter l'étude de lui donner une large diffusion au mois d'avril 2023. Les travaux se sont poursuivis afin de finaliser deux travaux de recherche: l'étude sur la législation et la pratique de la Géorgie en matière de sécurité des journalistes, et la stratégie institutionnelle de la Charte d'éthique du journalisme en Géorgie.
- **PA CV, « Renforcement de l'accès des populations marginalisées à l'aide juridictionnelle »**: du 1 au 3 mars, le projet a permis de renforcer les capacités de 25 avocats

et consultants de l'aide juridictionnelle gratuite dans le domaine de la communication efficace avec les clients et les parties au tribunal dans le cadre d'une formation de trois jours animée par des formateurs nationaux et internationaux. En collaboration avec le projet « Soutenir les réformes pénales – traiter le volet pénal des réformes judiciaires en Géorgie », le projet a contribué à la discussion des changements à apporter au Code de Procédure pénale et à l'élaboration de recommandations sur les procès avec jury dans le contexte du Conseil de coordination de la justice, composé de juges, d'avocats et de procureurs. Le projet a lancé une évaluation de la qualité de l'aide juridictionnelle gratuite en Géorgie ainsi que du projet de « Règles et critères évaluation de la qualité des consultations juridiques et de l'aide juridictionnelle », élaboré par le Service d'aide juridique de l'Agence LEPL. Le projet a terminé l'évaluation des besoins pour le module de formation destiné aux responsables des bureaux d'aide juridictionnelle gratuite et a lancé l'élaboration de matériel pédagogique.

- **PA CV, « Soutenir la transparence, l'inclusivité et l'intégrité des pratiques et processus électoraux en Géorgie »:** le Comité de pilotage du projet s'est réuni le 1^{er} février. Les membres du Conseil ont discuté des réalisations de 2022 et approuvé le plan de travail annuel pour 2023. Le projet a continué d'atteindre ses objectifs en matière de renforcement des organisations citoyennes nationales et d'application des conclusions de l'étude de référence réalisée dans le cadre du projet. En coopération avec l'Association des jeunes avocats de Géorgie, le projet a réuni une équipe de consultants chargés d'élaborer et de modifier les méthodes d'observation des élections, ce qui est indispensable pour améliorer les normes en la matière et relever les nouveaux défis de l'ère du numérique. Cette méthodologie doit être finalisée en mai.

- **PA CV, « Renforcer la protection des droits sociaux et économiques en Géorgie »:** un atelier a été organisé pour le Bureau du Médiateur sur l'élaboration de rapports alternatifs de qualité sur la mise en œuvre de la Charte sociale européenne (CSE). Un deuxième groupe a été lancé pour la formation HELP « Les droits du travail en tant que droits humains », avec la participation de l'inspecteur du travail et d'agents du Bureau du Médiateur. Trois séminaires approfondis de sensibilisation à la CSE ont été organisés pour différents groupes de professionnels du droit comme les avocats, les agents de diverses commissions parlementaires et les magistrats. Un atelier réalisé pour les inspecteurs du travail s'est intéressé aux normes du travail des enfants à la lumière de la CSE. L'atelier visait à soutenir le Bureau de l'Inspection du travail dans ses activités de promotion et de suivi des droits sociaux.

- **Autriche CV, « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie »:** une nouvelle filière d'apprentissage sur la lutte contre la discrimination a été lancée en février 2023 à l'intention des autorités locales. Lors du premier atelier, 75 représentants d'autorités nationales et locales ont amélioré leurs connaissances et discuté des outils pertinents. Une série de quatre webinaires sur la gestion efficace et inclusive des projets a été expérimentée avec cinq collectivités locales pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'intégration. Le comité du NALAG a été mis en place pour orienter les efforts de l'Association et inciter les autorités locales à contribuer à la réalisation des engagements du pays en faveur des droits humains.

- **Autriche CV, « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie »:** trois villes de Géorgie (Tbilissi, Marneuli, Gori) ont débuté la mise en œuvre en permettant à des groupes de représentants de bénéficier d'une formation sur la méthodologie de participation citoyenne du Conseil de l'Europe – « Boîte à outils pour la participation civile à la prise de décision » afin d'améliorer la mobilisation citoyenne dans l'élaboration des documents stratégiques municipaux; la ville de Telavi a réalisé des

consultations du public en appliquant la méthodologie « CivicLab » pour développer un plan d'action pour le développement économique. La campagne d'information « Modifie le scénario », lancée à Tbilissi, a réuni environ 80 participants, principalement des jeunes. Des représentants de la mairie de Tbilissi (une trentaine) ont bénéficié d'une formation aux méthodes de participation citoyenne du Conseil de l'Europe; une évaluation des besoins en matière de participation citoyenne a été menée dans 15 communes pilotes.

- **PC régional UE/CdE, Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans les pays du Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental):** le contrôle de la qualité des données de 2021 a été réalisé en janvier – mars 2023 par le Secrétariat du CEPEJ conformément à la méthodologie de ce dernier et en étroite coopération avec les correspondants nationaux du Tableau de bord du Partenariat oriental d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de République de Moldova et d'Ukraine, en vue de préparer la première partie du rapport (ou le premier résultat attendu) à présenter à la DG NEAR de la Commission européenne. Une assistance aux missions de collecte des données a été organisée en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie en janvier 2023, parallèlement au soutien constant dont bénéficient tous les pays du projet.

- **PA CV, « Pour un maintien de l'ordre respectueux des droits de l'homme en Géorgie »:** une méthodologie sur l'évaluation des besoins en formation et des formations a été mise en place pour l'Académie du ministère de l'Intérieur. Les SIS ont été dotés de la stratégie du plan d'action du service. Des procédures opérationnelles normalisées ont été élaborées pour le Service de contrôle qualité des SIS. Le manuel sur la prise en charge dans les centres de détention temporaire des détenus ayant des problèmes de toxicomanie a été révisé à la lumière des normes européennes. Les enquêteurs des SIS ont affiné leurs compétences grâce à plusieurs formations sur la documentation des blessures et sur l'application de l'Article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Les enquêteurs du ministère de l'Intérieur ont amélioré leurs connaissances en matière d'audition des mineurs (victimes ou délinquants). Les services répressifs et des organisations de la société civile de trois régions de Géorgie (Shida Kartli, Kvemo Kartli et Samtckhe-Javakheti) ont pu se sensibiliser aux nouveautés relevant du mandat des SIS, ce qui a contribué à améliorer la transparence et la responsabilisation des SIS.

- **PA CV, « Promouvoir la protection effective de l'égalité et la non-discrimination en Géorgie »:** un rapport d'analyse statistique sur les infractions motivées par la haine en 2021-2022 a été élaboré avec le concours d'un expert du CdE. Ce processus a révélé la nécessité d'améliorer encore la collecte de données, et les institutions participant au protocole d'accord sur la collecte de données sur les infractions motivées par la haine ont adopté un amendement à ce protocole. La formation sur les normes de la CEDH et la collecte de données relatives aux infractions motivées par la haine a permis aux juges adjoints de mieux comprendre et connaître les normes du Conseil de l'Europe en matière de discrimination et d'infractions motivées par la haine, ainsi que l'obligation de collecter les données correspondantes.

- **PA CV, « Améliorer les soins de santé dans le système pénitentiaire géorgien »:** au cours de la période couverte par le rapport, le projet a apporté son soutien à trois études sur les questions le concernant: les bonnes pratiques internationales pour garantir efficacement la poursuite ininterrompue d'un programme de prévention du suicide pendant la période probatoire; les services et programmes ayant fait leurs preuves pour les personnes souffrant de problèmes ou de troubles liés à la consommation de drogues et/ou d'alcool; et les bonnes pratiques internationales pour un aménagement efficace des cellules ou salles de sûreté. Les activités ont aussi contribué au renforcement des capacités de plus de 100 agents

opérationnels des services pénitentiaires et de probation, qui ont amélioré leurs connaissances dans divers domaines et affiné leurs compétences.

- **Suisse CV, « La démocratie commence à l'école – Associer les élèves aux processus décisionnels dans les établissements scolaires et les communautés locales en Géorgie »:** le rapport d'évaluation de la visite initiale dans 20 écoles pilotes a été réalisé et ses conclusions ont été diffusées auprès des partenaires pertinents. Huit animateurs ont suivi des formations intensives pour formateurs sur les principes méthodologiques et l'accompagnement pour offrir un soutien de qualité dans les écoles pilotes. Des ateliers sur les principes méthodologiques sur la participation des étudiants ont été organisés dans les écoles pilotes. Environ 350 étudiants, 300 enseignants, 240 parents et 40 représentants de l'administration scolaire y ont participé. Grâce à ces ateliers, 20 plans d'action destinés à améliorer la participation des étudiants aux processus décisionnels dans les écoles et les collectivités ont été élaborés en commun par les communautés scolaires. Un processus d'accompagnement des établissements scolaires dans la mise en œuvre des plans d'action a débuté au mois de mars. Un module de développement professionnel des proviseurs a été élaboré.

- **PA CV, « Bâtir un réseau de soutien à la prévention de la toxicomanie pour les parents et les professionnels en Géorgie »:** l'équipe de projet a visité le Secrétariat du Groupe Pompidou en janvier. L'experte de ce Groupe, Corina Giacomello, s'est rendue en Géorgie afin de soutenir le Centre d'orientation des mineurs et ses spécialistes (travailleurs sociaux et psychologues) dans son travail avec les enfants et adolescents de 7 à 18 ans. Sa visite a permis d'élaborer un rapport sur le programme et les expériences internationales, qui doit permettre de développer et de consolider le centre d'orientation des mineurs; l'examen par les pairs du Programme de parentalité positive a été réalisé par deux experts internationaux; une 2^e réunion du comité de pilotage et un 2^e atelier sur la prévention ont été organisés.

- **PA CV, « Garantir une justice adaptée aux enfants en Géorgie: prévenir la violence et protéger les enfants, y compris dans l'environnement numérique »:** le premier manuel de formation exhaustif sur l'exploitation et les abus sexuels en ligne concernant des enfants - élaboré par le projet EndOCSEA@Europe - a été adapté au contexte géorgien et diffusé auprès des parties prenantes, qui se sont engagées à dûment participer aux formations suivantes (générales et de formateurs). La visite d'évaluation s'est achevée par des entrevues avec plus de 40 participants (25% d'hommes et 75 % de femmes) d'administrations nationales, d'organisations de la société civile et du Défenseur des droits. Un rapport sur les lacunes a ainsi pu être élaboré par l'analyse du cadre juridique et réglementaire national de la Géorgie en matière de protection des enfants contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle, y compris dans l'environnement numérique, et ses conclusions et recommandations ont été diffusées auprès des parties prenantes. En mars, le manuel de formation pour les enquêteurs et les procureurs sur les « Spécificités de l'audition des enfants victimes et témoins d'abus sexuels » a été élaboré et validé par les partenaires du projet en vue des prochaines formations de formateurs et formations générales.

- **PA CV « Renforcer la mise en œuvre des pratiques et de l'éducation en matière de droits humains en Géorgie »:** une délégation de la Géorgie a effectué du 8 au 10 mars 2023 une visite d'étude au Conseil de l'Europe (CM et Service de l'exécution des arrêts). Le projet a poursuivi ses consultations avec des universités partenaires (Université européenne; Université nationale de Géorgie) en vue d'intégrer HELP dans leurs programmes d'enseignement. Le projet a traduit et adapté au contexte juridique géorgien les formations HELP *Entreprises et droits de l'homme* et *Ethique pour les juges, procureurs et avocats*. Il a

contribué à l'université d'hiver organisée du 23 au 26 janvier à l'intention des étudiants et des personnels des tribunaux.

- **PA CV, « Promouvoir les modes alternatifs de règlement des litiges en Géorgie »:** 23 médiateurs ont amélioré leurs connaissances des processus qui interviennent inconsciemment dans la médiation. Les participants ont découvert des théories psychologiques sur le fonctionnement de l'inconscient, les notions de préjugés (fondés sur le genre, sur l'appartenance à un groupe, etc.) et sur la manière dont les jugements moraux inconscients peuvent affecter la perception et les jugements des médiateurs. L'objectif de la formation était d'améliorer la capacité médiateurs à gérer des litiges complexes et, à terme, à contribuer à la qualité de la médiation dans les affaires civiles.

Activités de suivi

- **PA CV, « Bâtir un réseau de soutien à la prévention de la toxicomanie pour les parents et les professionnels en Géorgie »:** le projet accueillera un séminaire international de renforcement des capacités sur le rôle des parents dans la prévention de la toxicomanie, achèvera la mise à niveau du système [DUDIT](#) en y ajoutant la langue géorgienne, réalisera deux ateliers régionaux sur la prévention, participera à un séminaire international à Venise et contribuera au Festival de plein air de Tbilissi en accueillant un débat public sur la prévention.
- **PC régional UE/CdE, « Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans les pays du Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental):** finaliser le premier résultat attendu pour la DG NEAR avant le 1^{er} juin 2023. Ce premier résultat attendu comprend des tableaux comparatifs et des graphiques pour tous les bénéficiaires du Partenariat oriental assortis de synthèses pour chaque indicateur. Poursuivre la préparation du deuxième résultat attendu (profil des bénéficiaires pour chaque pays) et du troisième résultat attendu (synthèse de l'analyse des données) en vue de les soumettre à la DG NEAR pour le 30 juin 2023.
- Organisation d'assemblées citoyennes à Ozurgeti et à Rustavi en avril et en mai 2023; campagne régionale d'information sur les événements de la série « Changez le scénario » prévus à Gori, Borjomi, Oni et Ambrolauri. Lancement de la mise en œuvre de la Gestion participative de budgets scolaires, en coopération avec le Fonds polonais de solidarité et le Forum du développement de la société civile, via des réunions de consultation avec le secteur éducatif, les activités de développement des capacités et l'adaptation de matériel au contexte géorgien. Bilans de la communauté et identification et évaluation des partenaires à Tbilissi, Marneuli et Gori dans le cadre de l'expérimentation de la boîte à outils pour la participation civile à la prise de décision. Des consultations du public selon la méthodologie « CivicLab » sont prévues dans la ville d'Akhmeta.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- 27-29 mars: des co-rapporteurs de l'APCE se sont rendus en Géorgie pour une mission d'information sur le respect des obligations et engagements de ce pays.

Tirana

Situation du Bureau

Le Bureau du CdE à Tirana compte 23 agents (4 hommes/19 femmes), dont 6 (4/2) constituent l'équipe principale et 17 (femmes) sont le personnel affecté aux projets. Le Bureau mène neuf projets, dont sept sont cofinancés par l'UE, un par l'agence suédoise Sida et un par le gouvernement allemand. Hormis un projet régional, les projets mis en œuvre par le Bureau sont entièrement décentralisés du point de vue administratif.

État de mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération:

- **FH III UE/CdE, « Renforcer l'efficacité de la justice (SEJ IV) en Albanie »:** le comité de pilotage a tenu sa première réunion.
- **FH III UE/CdE, « Améliorer la protection des droits des détenus en Albanie »:** le comité de pilotage a tenu sa première réunion.
- **FH III UE/CdE, « Lutter contre la criminalité économique en Albanie »:** les représentants concernés de 360 établissements publics ont été formés à l'utilisation efficace du dispositif électronique de déclaration de patrimoine et de conflits d'intérêts. 120 inspecteurs nommés par la CEC et 20 responsables des finances de partis politiques d'Albanie ont amélioré leurs connaissances techniques de l'utilisation et du fonctionnement de la plateforme en ligne de signalement et de surveillance du financement des partis politiques et des campagnes électorales.
- **FH III UE/CdE, « Encourager des voies de recours internes efficaces et faciliter l'exécution des décisions de justice (D-REX) »:** 35 professionnels du droit et magistrats de la Haute Cour et de quatre tribunaux de première instance (Fieri, Vlora, Saranda et Gjirokastrë) ont participé au troisième forum régional pour l'harmonisation des pratiques judiciaires. En coopération avec l'Action « Renforcer la protection contre la discrimination en Albanie », le projet soutient un plan d'action destiné à faciliter l'exécution de l'arrêt X et autres c. Albanie – mesures de lutte contre la ségrégation des élèves roms/égyptiens dans le système éducatif. Il a également soutenu deux textes juridiques de la loi 133/2015 modifiée (traitement des biens) qui faciliteront sa mise en œuvre.
- **FH III UE/CdE, « Renforcer la protection contre la discrimination en Albanie »:** soutien à la commission des minorités nationales pour l'élaboration du plan stratégique 2023-2026 de l'institution. Aide au Commissaire chargé de la protection contre la discrimination par l'organisation de la « Semaine contre la discrimination », assortie d'activités de sensibilisation dans diverses régions. À l'approche des élections locales du 14 mai, une aide a été apportée à la Commission électorale centrale par la traduction des informations et de matériel pédagogique relatifs aux élections en huit langues minoritaires, et un élan supplémentaire a été donné à la campagne d'information grâce aux réseaux sociaux. Un événement à haut niveau a été organisé avec la CEC et la Présence de l'OSCE en Albanie sur la promotion des normes éthiques et la lutte contre le discours de haine lors des campagnes électorales
- **PC régional UE/CdE, ROMACTED:** 20 correspondants roms responsables des politiques d'inclusion des Roms au niveau local ont suivi une formation sur la budgétisation adaptée aux Roms et la gestion des ressources humaines. des représentants de villes partenaires ont renforcé leurs compétences en matière de mise en œuvre et de rapports pour les petites

subventions. La budgétisation adaptée aux Roms a été intégrée aux lignes directrices officielles sur la préparation du Programme budgétaire à moyen terme 2024-2026.

- **Suède CV, « Renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »:** 125 enseignants ont amélioré leurs compétences professionnelles en matière de compréhension et d'utilisation des réseaux sociaux envisagés comme des outils d'éducation à la démocratie et aux droits humains. Quatre formations en ligne LEMON du CdE ont été adaptées en albanais et diffusées par la plateforme. La campagne nationale « Fake ≠ Fact » a bénéficié d'une promotion sur les réseaux sociaux grâce à des vidéos primées issues d'une initiative nationale organisée sur le même thème par le biais d'écoles pilotes.

Erevan

Situation du Bureau

Équipe principale – 6, Personnel affecté aux projets – 19, Total – 25

Actuellement, le Bureau du CdE mène 13 projets: deux projets nationaux (n° 1-3) et deux projets régionaux (n° 4-5) financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance II (PGGII); et sept projets (n° 6-12) financés par des contributions volontaires des donateurs au niveau des plans d'action, y compris un projet financé par le gouvernement autrichien (n° 12). De plus, le Bureau aide les MAE dans la mise en œuvre d'autres projets et activités régionaux.

Le Partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance II (PGGII) s'est achevé le 28 février 2023. Les rapports ci-dessous concernant les projets du PGGII couvrent la période janvier-février 2023. Avec le nouveau Plan d'action pour l'Arménie 2023-2026, les six projets (n° 6-11) financés par des contributions volontaires des donateurs au niveau des plans d'action ont débuté leur phase de démarrage. La mise en œuvre du projet de suivi sur la décentralisation (n° 12) a débuté le 1^{er} décembre 2022.

État de mise en œuvre des projets/programmes/plans d'action/documents de coopération:

1. Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Soutenir la réforme judiciaire – Renforcer l'indépendance et le professionnalisme du pouvoir judiciaire en Arménie »: [la conférence finale](#) qui a officiellement marqué la fin du volet 1 du projet « soutenir les réformes judiciaires en Arménie » s'est tenue le 21 février. Elle a permis aux autorités nationales des experts d'évaluer les avancées de l'actuelle réforme de la justice, de souligner les réalisations communes du projet et échanger sur les prochaines étapes. L'importance de la contribution du Conseil de l'Europe à l'élaboration de la Stratégie de réformes judiciaires et juridiques 2022-2026 a été soulignée. De même, le Code judiciaire révisé et le dispositif d'évaluation de la performance des juges ont été salués comme des progrès essentiels pour renforcer la responsabilité du système judiciaire. Le nouveau projet PGG III « soutenir la réforme judiciaire en Arménie » a débuté le 1^{er} mars 2023. Le comité technique du projet a tenu sa première réunion le 6 avril 2023.

2. Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Soutenir la réforme judiciaire - encourager la réforme de la justice pénale et harmoniser l'application des normes européennes en Arménie »: le 21 février, une [conférence finale](#) a marqué l'achèvement officiel du volet 2 du projet « mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie ». À cette occasion, les partenaires du projet ont souligné les résultats tangibles obtenus, exprimés par engagement sans réserver leur gratitude pour l'excellente coopération et ont reconnu qu'il était la plus haute importance que le soutien du CdE en faveur de la mise en œuvre des réformes de la justice pénale en Arménie se poursuive. Le nouveau projet PGG III « Soutenir la réforme judiciaire en Arménie » a débuté le 1^{er} mars 2023. Le comité technique du projet a tenu sa première réunion le 6 avril 2023.

3. Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Renforcer les capacités institutionnelles visant à prévenir et combattre la corruption en Arménie »: afin de soutenir les efforts faits par les autorités arméniennes pour harmoniser le système national avec les normes internationales et l'adapter aux défis mondiaux et nationaux, le projet a organisé un [atelier sur la surveillance et la gestion des actifs virtuels basées sur les risques](#)

[dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme \(LBC/FT\)](#), qui a réuni 21 représentants (six hommes et 15 femmes) de la Banque centrale d'Arménie et de son Centre de contrôle financier. Le programme de formation incluait les dernières orientations du Groupe d'action financière (GAFI) sur l'application d'une approche basée sur les risques à l'égard des actifs virtuels, la 5^e directive anti-blanchiment de capitaux de l'UE et d'autres normes, ce qui a permis de débattre des pratiques actuelles et des défis rencontrés au niveau national. Le projet a été finalisé et présenté aux parties prenantes nationales, avec un examen d'experts portant sur les modifications législatives concernant les actifs virtuels et les prestataires de services d'actifs virtuels en Arménie, dont le but est d'améliorer encore le projet conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques. Au cours de la discussion, les considérations pratiques des autorités de surveillance sur l'amélioration des instruments concernés et des normes du secteur ont été abordées, afin que le projet de modifications cadre avec la situation concrète actuelle.

4. Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Renforcer la profession d'avocat conformément aux normes européennes » (projet régional décentralisé):

62 membres des Barreaux, magistrats et autres représentants des autorités nationales d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de République de Moldova et d'Ukraine ont participé à la présentation en ligne des conclusions de l'étude transnationale relative à l'impact des questions liées au genre sur la profession d'avocat et sur l'accès à la justice. L'étude présente une analyse des cadres juridiques relatifs au genre dans les cinq pays en se référant aux normes européennes pertinentes, et formule des recommandations d'améliorations. Après l'événement, l'étude a été finalisée pour prendre en compte les observations des autorités nationales.

Le Comité de Pilotage technique du projet a tenu sa dernière réunion à la fois en ligne et en présentiel à Strasbourg, en France. L'événement qui a rassemblé des représentants des pays participants – Arménie, Géorgie, République de Moldova et Ukraine – a servi de forum pour dresser le bilan des réalisations et a mis l'accent sur le travail accompli pour renforcer la coopération entre les barreaux et autres associations d'avocats des pays participants et améliorer le fonctionnement interne et l'indépendance de ces institutions. Lors de l'événement, les participants ont discuté des perspectives du nouvel instrument juridique du Conseil de l'Europe sur la profession d'avocat, échangé des bonnes pratiques, discuté des défis et opportunités et souligné l'impact du projet.

5. Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II, « Renforcer l'accès à la justice pour les victimes de discrimination, de discours de haine et de crimes de haine dans les pays du Partenariat oriental »:

en janvier 2023, le [Manuel](#) à l'intention des éducateurs sur le discours de haine en ligne a été imprimé en arménien; il a été [présenté](#) au public le 6 février 2023. Pendant l'événement les participants, essentiellement des enseignants, des représentants d'établissements d'enseignement et du Bureau du Défenseur, ont exprimé leur désir de collaborer dans la lutte contre le discours de haine en ligne parmi les étudiants. Le 15 février, 25 juges et procureurs ont [terminé](#) avec succès la formation en ligne GPR 15 de l'ECRI hébergée sur la plateforme HELP. Le 28 février, le projet régional de lutte contre la discrimination a finalisé ses résultats et a préparé le terrain pour le projet local « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination en Arménie », qui a débuté le 1^{er} mars 2023.

6. PA CV, « Promouvoir les droits humains au sein des forces armées en Arménie »:

le projet a été lancé en janvier 2023, et l'équipe de projet a été constituée le 1^{er} mars 2023 avec la participation du nouveau chef de projet. Pendant la phase de démarrage, plusieurs réunions de consultation ont été organisées avec des représentants du principal partenaire national, le ministère de la Défense, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. L'événement de lancement du projet et la première réunion du comité de pilotage sont prévus le 21 avril 2023.

Le programme de travail sera discuté et adopté lors de la réunion du CP. Les dossiers d'appels d'offres pour les experts nationaux et internationaux progressent bien.

7. PA CV, « Renforcer le service de probation en Arménie »: le projet a débuté en janvier 2023. Pendant la phase initiale, le projet a organisé un événement de lancement conjointement avec le projet « [Renforcer la protection des droits des détenus](#) ». L'événement de lancement a été organisé conjointement avec la première réunion du comité de pilotage, au cours de laquelle les plans de travail pour 2023 et 2023-2024 ont été adoptés. L'équipe de projet a tenu avec les partenaires plusieurs réunions consacrées aux consultations sur les évolutions actuelles dans le domaine de la probation.

8. PA CV, « Renforcer la protection des droits des détenus »: le projet a débuté en janvier 2023. Au cours de la phase initiale, le projet a organisé un événement de lancement conjointement avec le projet « Renforcer le service de probation en Arménie ». L'événement de lancement a été organisé conjointement avec la première réunion du comité de pilotage, au cours de laquelle les plans de travail pour 2023 et 2023-2024 ont été adoptés. L'équipe de projet a tenu avec les partenaires plusieurs réunions consacrées aux consultations sur les évolutions actuelles dans le domaine pénitentiaire et des soins de santé en prison.

9. PA CV, « Mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité de genre en Arménie »: en janvier 2023, le projet a achevé et soumis le rapport final du projet antérieur, PMM 2227, et a lancé la phase de démarrage du nouveau projet (PMM3422) par la première réunion du comité de pilotage et le lancement du projet, le 21 mars. Le 22 mars, lors du séminaire de sensibilisation, plus de 30 représentants de 18 organisations de la société civile ont découvert la [méthodologie et la boîte à outils conçus par le CdE, WAVE et ONU Femmes pour aider les organisations de la société civile à mener des campagnes de communication/promotion](#) sur les valeurs, les objectifs et les principales dispositions de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe.

À l'issue du séminaire, le projet a lancé un appel à propositions pour renforcer des initiatives de sensibilisation et de plaidoyer des OSC arméniennes afin de promouvoir les valeurs, les objectifs et les dispositions de la Convention d'Istanbul. Un appel à propositions a été lancé pour des experts nationaux et 8 groupes de consultants ont été créés. Plusieurs des principaux rapports et formations destinés à servir dans les activités futures (formation HELP pour les services répressifs sur la VD/VEF, la recommandation n° 1 du GREVIO sur la VEF en ligne, la méthodologie pour les OSC, etc.) ont été traduits en arménien.

10. PA CV, « Protéger les droits humains dans le domaine de la biomédecine II »: le projet a débuté en janvier 2023. Pendant la phase initiale, le projet a organisé, en collaboration avec le ministère de la Santé, une « [réunion annuelle des conseillers du ministère de la Santé](#) » afin de définir les priorités de la coopération au sein du nouveau projet. Deux appels d'offres pour des services locaux et internationaux d'experts ont été annoncés par la Commission des marchés, qui devait rendre ses conclusions au cours de la première semaine d'avril. Le plan de travail sur 6 mois a été adopté pour garantir une bonne mise en œuvre du projet.

11. Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme CV, « Garantir la mise en œuvre de la CEDH grâce à l'exécution effective des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Arménie »: le projet a débuté en janvier 2023, et plusieurs réunions de consultation ont été organisées pendant la phase initiale avec le Bureau du représentant de l'Arménie pour les questions juridiques internationales, le principal partenaire du projet. Une évaluation des besoins en constante évolution des partenaires nationaux du point de vue de la mise en œuvre effective, au plan national, des arrêts de la Cour européenne des droits de

l'homme a ensuite été organisée au mois de mars. Ses conclusions seront finalisées au mois d'avril avant l'événement de lancement du projet prévu le 28 avril.

12. Autriche CV, « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie, phase II »: au cours de la période initiale de la Phase II du projet « développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie » (DDDGGGA), le 17 février 2023, les parties prenantes du projet ont visité une structure de jeunesse dans la ville d'Aparan, qui avait été rénovée grâce à un programme de petites subventions mis en œuvre dans le cadre de la phase I du DDDGGGA. Le lancement officiel du projet et la première réunion du comité de pilotage ont eu lieu le 20 février 2023. Plus de 35 représentants de communes regroupées ont participé à l'atelier de suivi « Mettre à profit les avantages retirés de la coopération transfrontalière et intercommunale pour un meilleur service au niveau local » (21 février 2023).

Autres activités pertinentes

- 15-17 février – visite de M. Claus Neukirch, Directeur de la coordination des programmes : réunions bilatérales, visites de terrain à la [Maison des jeunes d'Aparan](#) et au [Centre de formation professionnelle d'Ararat pour bénéficiaires des mesures de probation](#).

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- 16-17 février: visite du Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, M. Bjørn Berge, à l'occasion du lancement du Plan d'action 2023-2026 du Conseil de l'Europe pour l'Arménie – [l'événement de lancement](#) s'est tenu le 16 février, avec l'accueil officiel de M. Bjørn Berge et du Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie, M. Ararat Mirzoyan. M. Bjørn Berge a également participé à des réunions bilatérales avec les autorités nationales.

Pristina

Situation du Bureau

Équipe principale – 6, Personnel affecté aux projets –19, Total - 25.

Au cours de la période de référence, le Bureau a mis en œuvre 11 projets, trois dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale III pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », un Programme régional conjoint UE/CdE (ROMACTED), deux Programmes conjoints UE/CdE, un financé par la MINUK et quatre financés à partir de contributions volontaires non affectées. La mise en œuvre d'actions spécifiques aux bénéficiaires dans le cadre de la troisième phase du Programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye » a commencé début janvier. La CV non affectée « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique au Kosovo*, phase III », qui s'est achevée le 28 février 2023, a été suivie par la CV « Aligner les lois et la réglementation sur la Convention d'Istanbul », qui a débuté le 1^{er} mars 2023.

État de mise en œuvre des projets/programmes/Plans d'action/documents de coopération

- **FH III UE/CdE, « Protéger la liberté d'expression et des médias (PRO-FREX-K) »:** L'Action a mené des consultations approfondies avec ses principaux partenaires et bénéficiaires pendant la période de démarrage, qui coïncidait également avec la période de référence. Ces consultations visaient deux objectifs: aligner le plan d'action sur les besoins et priorités des bénéficiaires, et solliciter un retour d'informations pour réussir la mise en œuvre. Les enseignements tirés de ces consultations ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration des activités de l'Action.
- **UE/CdE FH III, « Garantir l'efficacité et la qualité de la justice (KOSEJIII) »:** des échanges réguliers et une visite ont eu lieu pendant la phase de démarrage (janvier-février). Le comité de pilotage a tenu sa première réunion le 15 mars. Un Engagement commun sur des réformes judiciaires a été signé entre CJK, CPK, MdJ; il présente l'évaluation des magistrats comme une priorité, conformément aux recommandations de l'Action. Le 28 mars, le CJK, le tribunal de première instance de Pristina et la mairie de cette ville ont signé un protocole d'accord sur les convocations électroniques destinées à éviter les retards dans les procédures judiciaires, à la suite des activités menées dans le cadre de la phase précédente de la FH.
- **FH III UE/CdE, « Promouvoir la diversité et l'égalité au Kosovo* »:** les consultations intensives menées avec les principaux bénéficiaires pendant la phase initiale de l'Action confirment que les activités programmées répondent aux besoins actuels des institutions. Le 21 mars, le comité de pilotage de l'Action a tenu sa première réunion à Pristina, avec la participation de représentants de l'UE, du SBG, du médiateur adjoint et d'ONG locales.
- **PC UE/CdE, « Renforcer les capacités en matière d'éducation inclusive (INCLUDE) »:** une conférence à haut niveau sur l'éducation inclusive a été organisée le 2 mars à Pristina. 70 professionnels de l'éducation des écoles pilotes de Pristina et de Podujeva (51 femmes et 19 hommes) ont suivi cette formation de 10 jours sur l'éducation inclusive, l'évaluation des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux et les projets éducatifs personnalisés. 89 professionnels de l'éducation de centres de ressources (73 femmes et 16 hommes) ont achevé le Module I « handicap et éducation inclusive ». Une ONG a bénéficié d'une subvention pour mettre en œuvre le programme de soutien scolaire en faveur de 110

élèves roms, ashkalis et égyptiens des établissements secondaires supérieurs de cinq communes.

- **PC UE/CdE, « Projet contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK III):** le 9 février, l'Assemblée a adopté une nouvelle loi sur la vérification du patrimoine non justifié, conformément aux recommandations du projet. Des conseils relatifs au cadre législatif sur les actifs virtuels et les prestataires de services ont été prodigués au Parlement. Les autorités ont été soutenues dans l'évaluation du risque de détournement des OBNL à des fins de FT, telle que développée par la méthodologie du CdE. Les activités de mentorat entre pairs ont été menées pour le Parquet spécialisé, la Cellule de renseignement financier et la Banque centrale du Kosovo afin de renforcer leur capacité à assurer une surveillance des risques en matière de LBC/FT et à mener des enquêtes et des poursuites dans les affaires de blanchiment de fonds.

- **PC régional UE/CdE, « Promouvoir la bonne gouvernance et l'émancipation des Roms au niveau local (ROMACTED2) »:** dans le cadre du programme de subventions, 20 accords de subvention ont été signés avec des autorités et des ONG locales. Suite à cela, des réunions de coordination ont été organisées avec 20 bénéficiaires de 10 communes concernées. Des orientations municipales et un tableau sur les mesures de reprise socio-économique suite à la Covid 19 ont été présentés lors d'une table ronde réunissant 10 localités bénéficiaires. Les collectivités locales ont été consultées sur la voie à suivre et les réactions ont été recensées. ROMACTED participe désormais au sein du groupe technique sur la protection contre la discrimination présidé par le Service de la bonne gouvernance.

- **PA CV, « Renforcer les initiatives contre la traite »:** l'Instruction administrative concernant la base de données a été élaborée et soumise à des consultations du public, et attend son adoption par le MI; les spécifications techniques de la base de données ont été révisées. Le projet a permis de simplifier les procédures de création de la base de données des victimes de la traite. Ce projet a organisé, en collaboration avec les initiatives de lutte contre le traitement macédoine du Nord, un échange entre pairs impliquant le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation et le Bureau pour le développement de l'éducation en Macédoine du Nord.

- **PA CV, « Soutenir la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes relatives aux droits humains »:** le projet a organisé un atelier avec la Cour constitutionnelle afin d'examiner son plan stratégique 2021-2025 et de dispenser une formation initiale aux juges nouvellement nommés. Elle a organisé une visite d'étude au Portugal pour sept juges et six conseillers juridiques de la Cour afin d'échanger des bonnes pratiques. L'enquête de satisfaction des usagers de la Cour constitutionnelle est terminée. Un atelier sur les droits de propriété et la Cour européenne des droits de l'homme a été organisé à Ohrid, en Macédoine du Nord, avec 17 juges et avocats des cours constitutionnelles du Kosovo* et de Macédoine du Nord. Le projet a facilité la nomination du président et de l'avocat de la Cour constitutionnelle à la Cour européenne des droits de l'homme.

- **PA CV, « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique au Kosovo*, phase III »** (terminé le 28 février 2023): 38 professionnels du droit (31 femmes et huit hommes) ont validé la formation HELP « Violence à l'égard des femmes et violence domestique », dispensée en coopération avec l'École supérieure de la magistrature. 23 étudiants en droit (21 femmes et deux hommes) ont suivi la formation HELP « Accès des femmes à la justice », dispensée en collaboration avec l'École supérieure de la magistrature et l'Université de Pristina. La conférence « Briser le cycle de la violence - programmes pour les auteurs de violences domestiques » a eu lieu le 16 février et a réuni plus

de 80 participants. La note d'orientation « Mise en œuvre de programmes destinés aux auteurs de violences domestique au Kosovo* » a été publiée.

- **PA CV, « Aligner les lois et les politiques sur la Convention d'Istanbul »** (à partir du 1^{er} mars 2023): la conférence de lancement a eu lieu le 29 mars 2023. Des intervenants de haut niveau y ont participé, à savoir le Premier ministre Albin Kurti, la ministre de la Justice Albulena Haxhiu et Claudia Luciani, Directrice de la Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance du Conseil de l'Europe. Plus de 80 personnes y ont participé, dont des représentants des autorités locales, des forces de l'ordre, des ambassades, de la société civile locale et des organisations internationales.

- **PA CV, « Améliorer le traitement des personnes privées de liberté »**: du 17 au 20 janvier, une mission d'évaluation s'est intéressée aux cadres et statuts juridiques de l'Institut de psychiatrie médico-légale du Kosovo* (IFPK) et de l'institut spécial pour les handicaps mentaux et physiques de Shtime/Shtimlje (SIS), ainsi qu'à leurs outils et programmes de réadaptation et de réintégration. Du 21 au 23 janvier et du 28 au 30 mars, respectivement, deux réunions de groupes de travail ont été organisées pour rédiger des protocoles et des lignes directrices sur le traitement des handicapés mentaux et pour réviser les protocoles et les procédures opérationnelles normalisées du Service de santé pénitentiaire. Les deux événements ont réuni plus de 40 participants de tous les partenaires et bénéficiaires du projet.

- **CV Nations Unies, « Promouvoir les droits de l'homme et les principes de non-discrimination au niveau local »**: les 1-2 février, un séminaire de formation sur le renforcement des compétences en matière de suivi et d'établissement de rapports pour les responsables municipaux de la lutte contre la discrimination s'est tenu à Ferizaj, avec la participation de neuf femmes et de huit hommes. Une formation similaire a été dispensée à Mitrovica Sud, avec la participation de cinq femmes et de quinze hommes. Des conventions de subvention ont été conclues avec trois ONG locales. Les 22 et 23 mars, une formation HELP sur l'antidiscrimination a été lancée et un atelier sur la préparation du rapport annuel sur l'antidiscrimination a été organisé pour les responsables de la lutte contre la discrimination.

Activités de suivi

- *PRO-FREX-K*: la première réunion du comité de pilotage doit se tenir début mai.
- *INCLUDE*: les activités de renforcement des capacités se poursuivront avec la deuxième série d'écoles pilotes.
- *PECK III*: présentation des leçons apprises et des conclusions du mentorat de la Banque centrale et de la Cellule de renseignement financier les 19 et 20 avril 2023. L'événement devrait indiquer aux autorités compétentes les mesures de suivi à prendre pour continuer de renforcer le régime de surveillance de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- *Renforcer la lutte contre la traite*: fin de la sélection du prestataire pour élaborer la base de données/lancer le développement. Un manuel destiné aux professionnels des écoles sur la prévention et le signalement de la traite des êtres humains sera publié.
- *Soutien à la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes en matière de droits humains*: un atelier est prévu les 3 et 4 avril avec le Barreau sur les articles 5 et 6 de la CEDH.

* Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

- *CV Harmoniser les lois et les mesures des pouvoirs publics avec la Convention d'Istanbul*: un soutien sera apporté au ministère de la justice pour développer le programme pour auteurs de violences
- *Améliorer le traitement des personnes privées de liberté*: la révision des protocoles du service de la santé mentale en prison et des procédures normalisées sera finalisée.

Autres activités pertinentes

Le Bureau a organisé des réunions bilatérales avec des personnalités pour Mme Claudia Luciani, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, lors de sa mission pour le lancement du projet « Harmoniser les lois et les mesures des pouvoirs publics avec la Convention Istanbul ». Dans le cadre de ses réunions bilatérales elle a rencontré le Ministre de la Justice, le Vice-Ministre de l'Intérieur (Coordinateur national contre la traite des êtres humains) et le Directeur du PIPS. Des représentants des partenaires internationaux suivants ont participé au dîner: RSUE, OMIK, mission diplomatique belge, ambassade du Royaume-Uni, ambassade de France, ambassade d'Allemagne, ambassade d'Italie, ambassade d'Irlande, ambassade des Pays-Bas et ambassade de la Norvège.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale – 3, Personnel affecté aux projets - 6, Effectif total - 9

Le Bureau a mis en œuvre ou accompagné logistiquement 6 projets financés par l'Union Européenne

État de mise en œuvre des projets

• UE/CdE PC« Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (ENI/2020/418-263)

Appui au développement du rôle du Parlement au Maroc

- 2 février: journée de sensibilisation sur la démocratie participative à la Chambre des Représentants.
- 22 février: rencontre parlementaire à la Chambre des Conseillers. Le renforcement de l'autonomisation économique des femmes : emploi, entrepreneuriat, formation.
- 15-17 mars: Marrakech et Ben Guérir - Réunion de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable et du Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain de l'APCE.

En cours :

- refonte et déploiement du nouveau portail web de la Chambre des Conseillers du Parlement marocain.
- développement de la plateforme électronique de la Chambre des Représentants en matière de pétitions et motions.
- rédaction de l'étude comparative sur les bonnes pratiques en matière d'évaluation des politiques publiques pour le Parlement du Maroc.
- finalisation de l'étude sur les bonnes pratiques en matière de consultation publique par l'institution parlementaire.

Appui au mécanisme national de prévention de la torture (MNP)

- 9-10 février : Visite d'étude auprès du MNP italien - échange d'expériences et de bonnes pratiques sur les techniques de *monitoring* et la relation avec les autorités et la société civile ; pistes de coopération, essentiellement dans le suivi des rapatriements forcés.
- 9-10 mars : Atelier d'appui technique pour l'amélioration et l'efficacité des visites préventives mettant en relief les spécificités des établissements psychiatriques, les méthodes de travail lors des visites et la rédaction de rapport ainsi que le rôle du MNP dans la diffusion d'une culture de prévention.
- 20-21 mars : Formation sur la mise en place d'enquêtes, collecte d'information et analyse dans le cadre de la préparation de la visite thématique programmée par le MNP en 2023 sur les conditions des femmes en prisons.
- 23 mars : Formation sur la psychologie des entretiens et profils des personnes en lieux de détention pour l'amélioration des compétences des membres et cadres du MNP en termes de techniques d'entretien, plus particulièrement avec les groupes vulnérables.

• **UE-CdE PC régional « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (ci-après Programme Sud V) »**

- 13-14 mars: Participation d'une délégation marocaine au séminaire de lancement du programme Sud V régional à Lisbonne. Avec la participation du Ministre de la Justice du Royaume du Maroc

Programme HELP et Lutte contre la violence à l'égard des Femmes

- 6 - 7 février: Participation d'une délégation marocaine au lancement du cours HELP sur la coopération internationale en matière pénale (ICCM) à Strasbourg.

- 8 mars: Atelier de formation à la lutte contre les violences à l'égard des femmes pour les attachés de justice avec pour objectif de renforcer la formation des attachés de Justice ayant finalisé le cours HELP et, à long terme, de créer un réseau de futurs magistrats spécialisés dans la question.

- 10 mars: Exercice de simulation de procès fictif pour les attachés de justice (futurs juges en formation à l'ISM (Institut supérieur de la magistrature). Cet exercice à l'approche participative est l'occasion pour les attachés de justice d'avoir un aperçu de leur futures pratiques professionnelles.

- 17 mars: Lancement du cours HELP portant sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes adressé à une trentaine de représentants de la DGSN Maroc et de la Gendarmerie Royale.

Lutte contre les violences à l'égard des enfants

- 7 février: Conférence du « Safer Internet Day » sous la thématique « Ensemble pour un usage positif et responsable d'internet ». Lancement avec l'appui du Conseil de l'Europe de la ligne d'assistance pour la protection des enfants et des jeunes en ligne (EMC-Helpline) dédiée à la lutte contre la cyberviolence et le cyberharcèlement à l'encontre des enfants et des jeunes marocains.

- 9 février: Conférence de lancement du programme de formations des équipes ressources des établissements du Département de la Jeunesse pour le traitement des situations de cyberharcèlement chez les jeunes.

Lutte contre la traite des êtres humains

- Janvier: formation d'une quarantaine d'attachés de justice marocains à la lutte contre la traite. 23 attaché(e)s de justice ont participé à une simulation de procès fictif.

- 18-20 janvier: Participation d'une délégation marocaine à la formation de formateurs régionale sur la prévention de la traite des êtres humains et protection des victimes à Tunis.

- 6-10 février: Participation d'une délégation marocaine à la formation de formateurs régionale sur la poursuite des auteurs de traite des êtres humains et le partenariat à Strasbourg.

- **UE/CdE PC régional CyberSud (avec Glacys+ et Octopus):**

Cybercriminalité

- 6–7 février : conférence internationale (Afrique) sur la coopération renforcée et la divulgation des preuves électroniques. Avec la participation de la Ministre de la transition numérique et la réforme de l'administration du Royaume du Maroc

Tunis

Situation du Bureau

Équipe principale – 6, Personnel affecté aux projets – 14, Effectif total – 20

Programmes conjoints bilatéraux:

- **PC UE/CdE, « Appui aux instances indépendantes de Tunisie » (PAII-T)**

Le PAII-T s'est achevé le 31 mars 2023 après 4 ans et 3 mois de mise en œuvre. La dernière réunion du comité de pilotage du projet a été organisée le 30 mars 2023 en collaboration avec la délégation de l'UE à Tunis, le ministère des Affaires étrangères et les principaux partenaires opérationnels du projet, y compris l'autorité de régulation des médias (HAICA), et les instances nationales indépendantes sur l'accès à l'information (INAI), la protection des données personnelles (INPDP), la lutte contre la traite des êtres humains (INLTP) et la lutte contre la torture et autres mauvais traitements (INPT). Notant le contexte difficile de mise en œuvre du PAII-T, y compris les restrictions « Covid » et les mesures post-25 juillet 2021 en Tunisie, les membres du comité de pilotage ont salué les résultats du projet et ont recommandé de poursuivre le soutien dans les domaines d'expertise des partenaires du PAII-T. Une cérémonie de clôture a été organisée pour les partenaires et les parties prenantes du PAII-T le même soir sous la forme d'un iftar.

Les activités suivantes ont été menées au cours du dernier trimestre du PAII-T:

- **Liberté d'expression, soutien à l'autorité de régulation des médias (HAICA):** afin de sensibiliser le public à l'impact de la désinformation sur les médias et la société, en particulier en période électorale, et d'améliorer la qualité de la presse en soutenant les médias communautaires, une réunion a été organisée le 28 janvier 2023 avec le public de Radio Nefzawa, à Kebili. Cette rencontre faisait partie d'un cycle de formation dont 17 radios communautaires de toute la Tunisie ont bénéficié de septembre 2022 à janvier 2023.
- **Accès aux informations et soutien à l'instance nationale d'accès à l'information (INAI):** après des années de développement, un centre de données a été mis en place en mars 2023 pour servir de système d'information interne de l'INAI. Cet outil technique permettra d'améliorer l'administration interne de l'INAI grâce à un système numérisé de gestion et d'analyse des demandes d'accès à l'information transmises par les citoyens et institutions tunisiens.
- **Lutte contre la traite des êtres humains, formation aux droits de l'homme pour des professionnels du droit (HELP) et soutien à l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP):** deux sessions d'une formation régionale de formateurs ont été organisées en collaboration avec le Programme Sud V à Tunis du 16 au 21 janvier 2023 et à Strasbourg du 6 au 10 février 2023. 60 maîtres formateurs potentiels ont été formés à la méthodologie HELP et aux normes du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains. Voir plus d'informations ci-dessous sous les activités du Programme Sud V.

- La protection des données en tant que thème transversal, soutien à l'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP):** trois formations consécutives sur la protection de la vie privée dans les médias ont été organisées du 2 au 4 février 2023 pour les journalistes et les rédacteurs, en collaboration avec l'INPDP et le syndicat national des journalistes (SNJT). La formation se fondait sur les normes du Conseil de l'Europe (Convention 108 et 108+) et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Trois formations consécutives sur la protection de la vie privée dans les médias ont été organisées du 2 au 4 février 2023 pour les journalistes et les rédacteurs, en collaboration avec l'INPDP et le syndicat national des journalistes (SNJT). La formation se fondait sur les normes du Conseil de l'Europe (Convention 108 et 108+) et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Dans le cadre d'une action conjointe et de la poursuite de la coopération antérieure entre l'INLTP et l'INPDP, un séminaire a été organisé le 8 mars 2023 pour former et sensibiliser à la protection des données à caractère personnel les acteurs clés de l'orientation des victimes de la traite des êtres humains.
- Soutien à l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT):** en janvier-février, des consultations et une mission d'experts internationaux ont été menés afin d'élaborer une feuille de route pour la création mise en place d'une unité d'orientation (Pôle Saisine) au sein de l'INPT. L'objectif est d'améliorer les structures et les processus internes de l'INPT pour traiter et suivre, de manière opportune et transparente, les réclamations et les demandes d'orientation soumises par les personnes privées de liberté et des institutions et organes compétents. Les recommandations de la feuille de route ont été présentées en ligne à l'INPT le 27 février 2023.

Du 15 au 17 mars, un atelier de formation de trois jours a été organisé pour les membres de l'INPT. L'accent a été mis sur le Protocole d'Istanbul (version révisée de 2002), une référence en matière d'enquêtes efficaces sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'objectif était d'améliorer les compétences et le savoir-faire des membres de l'INPT en matière d'enquêtes dans les affaires de torture et de mauvais traitements, afin qu'ils puissent s'acquitter efficacement de leur mandat.
- Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent:** le séminaire « Prévenir et combattre la corruption » a été organisé les 14 et 15 février 2023 à Tunis, en étroite collaboration avec l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et avec la participation de la Direction Générale de la Gouvernance et de la Prévention de la Corruption de la Présidence du Gouvernement. Plus de 100 participants, dont des étudiants et des cadres de l'ENA, ainsi que des représentants de collectivités territoriales ont pu améliorer leurs connaissances et acquérir les outils nécessaires pour reconnaître les différentes formes que peut prendre la corruption, ainsi que ses causes et ses conséquences.

Deux méthodologies d'évaluation sectorielle des risques de blanchiment d'argent associés aux jeux en ligne et au trafic de drogue ont été présentées lors d'ateliers organisés à Tunis les 16 et 17 mars, et en ligne le 28 mars, en collaboration avec la Commission tunisienne des analyses financières/Cellule de renseignement financier tunisienne (CTAF). Les méthodologies d'évaluation des risques sectoriels ont été élaborées conformément aux normes et outils du Conseil de l'Europe dans le but d'améliorer les capacités d'auto-évaluation de la CTAF et de ses partenaires dans ces domaines.

• **PC UE/CdE, « Améliorer le fonctionnement et la performance de la justice et l'accès à la justice en Tunisie » (AP-JUST):**

- **Renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire:** une réunion de travail sur l'adaptation nationale de la formation HELP sur la médiation a été organisée le 12 janvier 2023 en présence des membres d'un groupe de travail composé de représentants de l'Ordre national des avocats de Tunisie (ONAT), du Centre d'études juridiques et judiciaires (CEJJ) et de l'Institut supérieur de la magistrature (ISM). Deux sessions de formation sur la légistique ont été organisées les 13 et 18 février en collaboration avec le ministère de la Justice. Elles ont fourni un aperçu général de la légistique et de la rédaction juridique et seront complétées par deux autres sessions de formation thématiques sur le sujet, plus tard en 2023.
- **Améliorer la qualité de la justice:** le 17 mars, une réunion de travail a été organisée avec des représentants du Tribunal administratif et d'experts internationaux pour présenter les tableaux de bord de la CEPEJ.
- **Élargir le champ de l'accès à la justice/coopération avec d'autres acteurs du secteur de la justice, notamment l'Ordre national des avocats de Tunisie (ONAT):** les capacités de plus de 100 avocats de Gafsa, Gabès, Médenine, Sidi Bouzid et de la région de Sfax ont été renforcées pour répondre aux nouvelles exigences de l'ère numérique et aux besoins conséquents en matière d'organisation interne des cabinets d'avocats et des pratiques juridiques lors d'un séminaire de formation organisé en collaboration avec l'ONAT le 18 février 2023, à Sfax. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'une série de formations et de mesures préparées pour l'ONAT dans ce domaine. Une délégation de l'ONAT a été accompagnée lors d'une visite d'étude au Barreau de Paris et à l'École du Barreau et centre de formation de l'EFB du 20 au 23 mars 2023 afin de renforcer la coopération entre les Barreaux de France et de Tunisie. L'objectif de la visite était d'apprendre des stratégies de formation, des processus et des structures du Barreau de Paris et d'identifier les bonnes pratiques que l'ONAT pourrait mettre en œuvre en Tunisie.

• **PC régional UE/CdE, « Protéger les droits humains, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes communes dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V):**

- Un **atelier de sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains** a été organisé le 12 janvier 2023 à Rabat en partenariat avec l'Institut supérieur de la magistrature afin de contribuer, à long terme, à la création d'un réseau de « magistrats des droits humains » spécialisés dans la lutte contre la traite des êtres humains.
- Une double **formation régionale des formateurs sur la méthodologie HELP et la lutte contre la traite des êtres humains** s'est tenue à Tunis du 16 au 21 janvier 2023 et à Strasbourg du 6 au 10 février 2023. Elle a constitué une étape supplémentaire vers la création d'un groupe régional d'experts du sud de la Méditerranée dans ce domaine, qui contribuera à soutenir la dynamique régionale de lutte contre la traite. La formation HELP sur la coopération internationale en matière pénale HELP sur la coopération internationale en matière pénale.
- Le 7 février 2023, le Programme a contribué à la « **Journée Mondiale pour un Internet plus sûr** » organisée au Maroc autour du thème « Ensemble pour une utilisation positive et responsable de l'internet ». La ligne d'assistance pour la

protection des enfants et des jeunes contre la cyberviolence et le cyberharcèlement a été lancée à cette occasion par le Centre marocain de recherche polytechnique et d'innovation (CMRPI). Cette ligne complétera les mécanismes de protection des enfants et des jeunes en ligne, grâce à des partenariats de confiance avec des plateformes de réseaux sociaux et des ONG internationales.

- La **1^{ère} phase pilote d'un programme de formation pour le lancement d'équipes ressources affectées au traitement des situations de cyberviolence et de cyberharcèlement** et installées dans les centres de jeunesse a été lancée le 20 février 2023 avec la participation de 90 directeurs de centres de la région de Casablanca-Settat. Les participants se sont familiarisés avec les aspects techniques, organisationnels et juridiques de la cyberviolence et ont été initiés à la problématique de la lutte contre la cybercriminalité, à la protection des données personnelles des enfants et des jeunes, ainsi qu'aux méthodes de prise en charge des situations de cyberharcèlement et de prévention, suivant un protocole impliquant le cercle de confiance de l'enfant ou du jeune.
- Le 28 février 2023 M. Gianni Buquicchio, Président émérite et représentant spécial de la Commission de Venise, a participé à la **conférence internationale organisée à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de l'Institution du Médiateur Royaume du Maroc**, sur le thème « Garantir la dimension de développement de l'effectivité des droits de l'Homme dans les politiques publiques: Quels rôles pour les Médiateurs et les Ombudsmans ? ».
- Organisé les 6 et 7 mars 2023, en étroite collaboration avec l'Unité de Jordanie pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, un **atelier régional intitulé « Approche de contrôle axée sur les risques en matière de LBC/FT pour les autorités de supervision des entreprises et professions non financières désignées »** a réuni 40 représentants d'une sélection d'autorités de supervision d'entreprises et professions non financières désignées (EPNFD), y compris des agents immobiliers, des comptables et des auditeurs, des professionnels du droit, des négociants en pierres anciennes et en métaux précieux, des cellules de renseignement financier (CRF) et des autorités de lutte contre la corruption de Jordanie, du Maroc, de Palestine* et de Tunisie. Cet événement régional visait à renforcer les capacités des autorités de contrôle des EPNFD de la région d'assurer une supervision basée sur les risques en matière de LBC/FT et leur a permis d'échanger leurs expériences.
- Organisé les 13 et 14 mars 2023, à Lisbonne, avec le soutien du Portugal et du Centre Nord-Sud, l'**événement de lancement du Programme Sud V** a réuni 130 participants d'Europe et du sud de la Méditerranée. Axé sur la création d'un espace juridique commun entre les deux rives de la Méditerranée, il a permis d'échanger sur la pertinence et la valeur ajoutée pour la région des normes et outils du Conseil de l'Europe. Des ateliers thématiques ont donné un aperçu des principaux domaines de travail du programme et une introduction aux conventions du Conseil de l'Europe.
- La **8^{ème} réunion annuelle des coordinateurs nationaux de l'initiative UniDem Med** s'est tenue à Lisbonne le 15 mars 2023. Elle a rassemblé les coordinateurs nationaux représentant l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine* et la Tunisie pour faire le bilan des séminaires UniDem Med organisés en 2022, discuter

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

de leurs priorités respectives dans le domaine de la modernisation de l'administration publique et définir les thèmes, dates et lieux des séminaires UniDem Med de 2023.

- Le 15 mars 2023, 14 experts de la société civile du sud de la Méditerranée ont participé au **premier d'une série de « laboratoires » de la société civile euro-méditerranéenne**, conçu comme une réunion axée sur le partenariat et la mise en réseau, afin d'encourager la participation des jeunes à la prise de décision et aux réformes démocratiques, tout en abordant les questions qui façonnent l'ordre du jour international aujourd'hui.